

PNUD & PELCP & MEF



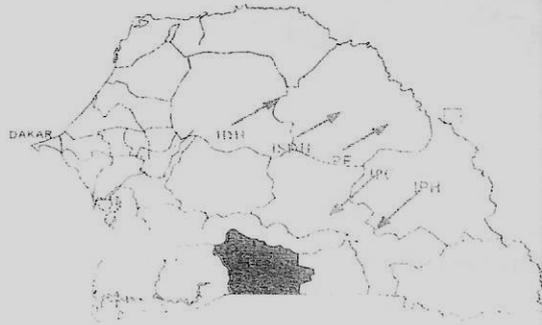
SENEGAL

RAPPORT
NATIONAL
DEVELOPPEMENT
HUMAIN
DURABLE
2000

DHD & BONNE GOUVERNANCE

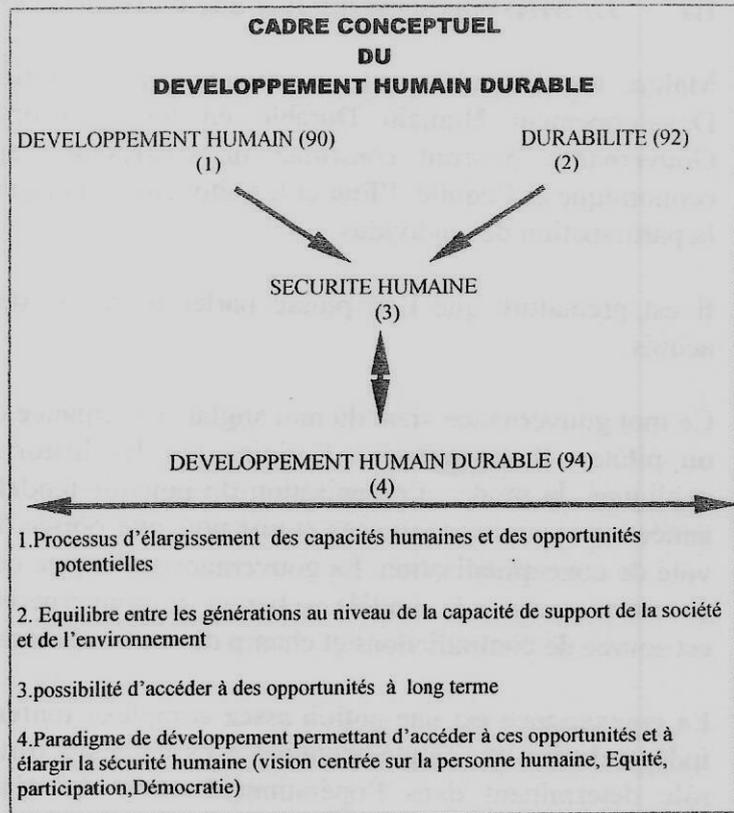
- 1 - INTRODUCTION
- 2 - DEFINITION DU CONCEPT
- 3 - DHD COMME RESULTAT D'UNE BONNE GOUVERNANCE
- 4 - Tiers monde : DHD & BONNE GOUVERNANCE
- 5 - ELEMENTS DE REPONSE
- 6 - LES INSTRUMENTS DE MESURE DU DHD
 - IDH : indicateur de développement humain
 - ISDH : indicateur sexospécifique de développement Humain
 - IPH : indicateur de pauvreté humaine
 - IPM : indicateur de pauvreté monétaire
 - IPA : indicateur de pauvreté alimentaire
 - IPF : indice de participation des femmes
 - IPC : indicateur de pénurie de capacité
 - répartition des revenus : courbe de lorenz
 - inégalité des revenus : coefficient de gini
 - relation de l'être dans son environnement
- 7 - REFLEXION AUTOUR DES INDICES
- 8 - CONCLUSION
- 9 - BASE DE DONNEES
 - DEMOGRAPHIE
 - SANTE
 - EDUCATION
 - DEMOCRATIE & PARTICIPATION
 - HABITAT
 - EMPLOI
 - ECONOMIE
 - DHD
 - UMEOA

B.NDAW



Fondamentalement, une pareille approche remet en question des idéologies, mythes, thèses, anti-thèses et synthèses longtemps présents dans nos sociétés. Plus qu'un simple concept le Développement Humain structure un paradigme renfermant plusieurs modèles (*modèle de production, de répartition, d'institutionnalisation et de socialisation*) gravitant autour de paramètres tels que la durabilité, l'équité et la participation.

Par ailleurs, il convient de reconnaître qu'un tel paradigme est plus vaste que les théories classiques du développement économique, jusqu'ici connues:



source : PNUD

- ◇ Les modèles de croissance réduisent les arguments (mathématiques) de la fonction d'utilité individuelle à la consommation de biens et services;
- ◇ Les théories des ressources humaines mettent en avant le facteur de production que constitue, à ses yeux, l'homme;
- ◇ Les théories du " Welfare Economics " considèrent des usagers et des bénéficiaires de biens collectifs sans pour autant s'interroger sur leur valorisation en tant qu'acteurs de base des processus décisionnels; et
- ◇ la perspective de biens essentiels se penche sur les démunis au mépris de l'expansion des capacités et des opportunités qui s'offrent aux hommes.

Ces théories ont chacune une faiblesse manifeste tandis que celle du Développement humain, tire sa légitimité dans une philosophie universaliste et sa force dans une portée heuristique obéissant à une logique de reconstruction.

Aujourd'hui, un recentrage symptomatique s'est opéré autour du soutien de ce concept qui se résume à la (...priorité aux pauvres, élargit leur liberté de choix et leur décision ...)

Commission on Global Governance

Governance is the sum of the many ways individuals and institutions, public and private, manage their common affairs. It is a continuing process through which conflicting or diverse interests may be accommodated and cooperative action may be taken. It includes formal instructions and regimes empowered to enforce compliance, as well as informal arrangements that people and institutions either have agreed to or perceive to be in their interest

Organization for Economic Cooperation and Development (OECD)

Governance denotes the use of political authority and exercise of control in a society in relation to the management of its resources for social and economic development. This broad definition encompasses the role of public authorities in establishing the environment in which economic operators function and in determining the distribution of benefits as well as the relationship between the ruler and the ruled.

United Nations Development Program (UNDP)

Governance is the exercise of economic, political, and administrative authority to manage a country's affairs at all levels. It comprises mechanisms, processes, and institutions, through which citizens and groups articulate their interests exercise their legal rights, meet their legal obligations, and mediate their differences.

World Bank

As described in the 1994 report *Governance: The world bank Experience*, ' Good Governance is epitomized by predictable, open and enlightened policy making (that is, transparent processes) ; a bureaucracy imbued with a professional ethos ; an executive arm of government accountable for its actions; and a strong civil society participating in public affairs ; and all behaving under the rule of law

IV Tiers Monde : DHD et Bonne gouvernance

Dans les pays du Tiers monde, la notion de Gouvernance a permis à des Organismes de s'immiscer délicatement sur les questions politiques, en intervenant dans les affaires publiques internes d'Etats souverains sans outrepasser leur mandat statutaire. Elle y est une réaction d'implication face aux critiques faites aux modes de gouverner et est réapparue en filigrane suite à la croisade des critiques contre l'Etat. L'échec des politiques de relance keynésienne, l'aggravation des déficits publics, l'incapacité à régler les problèmes sociaux et à coordonner des actions collectives ont constitué le terreau de leur développement.

Selon ces critiques, l'Etat est aujourd'hui incapable d'agir efficacement sur l'individu, l'équité, le marché, l'entreprise et le capital. Les logiques inhérentes aux trois dernières catégories prennent le dessus sur celles des deux premières permettant ainsi à la pauvreté de s'installer par une inégalité des ressources et des richesses. De plus, l'Etat a subi une redéfinition réductrice dans ses attributions et fonctions. Sa crédibilité, sa représentativité et sa capacité à agir au sein de l'économie de marché ont été fortement mis à mal.

Le Rapport Mondial sur le Développement humain 2000, classe le Sénégal à la 155^{ème} place sur un total de 174 pays dans le monde. Avec une valeur de 0,416, le pays est considéré comme ayant un faible IDH selon la typologie du PNUD. Les différentes composantes utilisées dans le calcul de l'IDH sont : l'espérance de vie à la naissance (52,7 ans), un taux d'alphabétisation des adultes (58,5%), un taux de scolarisation (42%) et d'un produit intérieur brut par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat PPA évalué à (1307 \$ Dollars).

Année des Rapports	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Année des données	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1998
Valeur de l'IDH	0,344	0,34	0,383	0,413	0,428	0,43	0,438	0,437	0,450	0,471	0,416
PIB/hbt<Sénégal>IDH	43%	28 %	31%	34%	31%	42%	45,8%	46,6%	50%	34%	20%

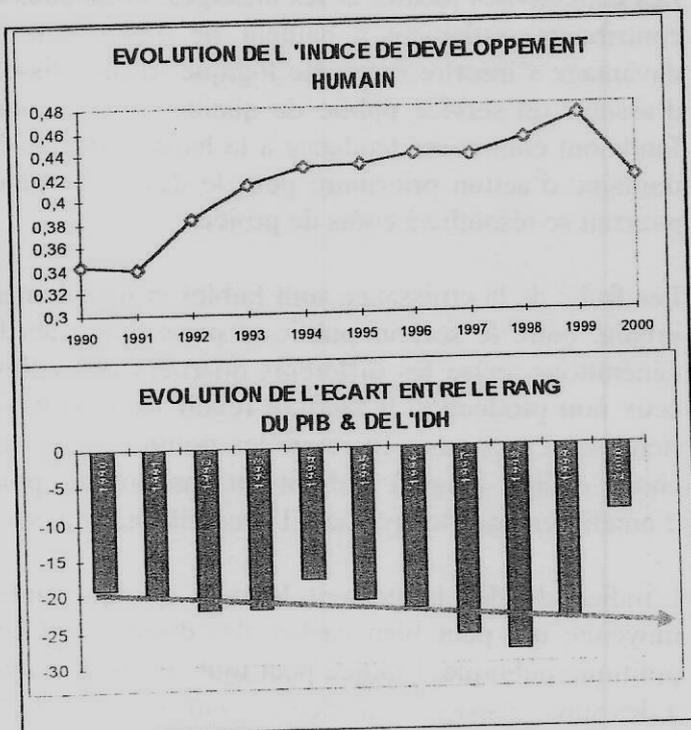
source : RMDH / PNUD

Il est révélateur de constater dans le groupe à faible Développement Humain Durable, sur un total de 35 pays en 1999, 12 pays présentent un PIB par habitant inférieur à celui du Sénégal tandis que leur IDH est supérieur soit 34% (de 1998 à 2000 il est passé respectivement de 50% à 20 %). Ces résultats montrent la faiblesse de l'impact que la croissance a sur le social. Le Sénégal a encore la possibilité de progresser vers un meilleur développement humain à condition de rassembler les efforts nécessaires et d'y consacrer une attention particulière aux services sociaux. Des efforts ont été consentis afin de traduire davantage le niveau de PIB par habitant sur le Développement Humain sénégalais.

Le Sénégal présente une légère progression au niveau de la valeur de l'IDH. Cette valeur permet d'avoir une vision synthétique du chemin parcouru vers le DHD et son rang par rapport aux autres pays. Cette notion de rang soulève de vives réactions de la part des gouvernements.

En 2000, la réduction de la valeur de l'IDH est imputable en grande partie à la baisse du revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat PPA.

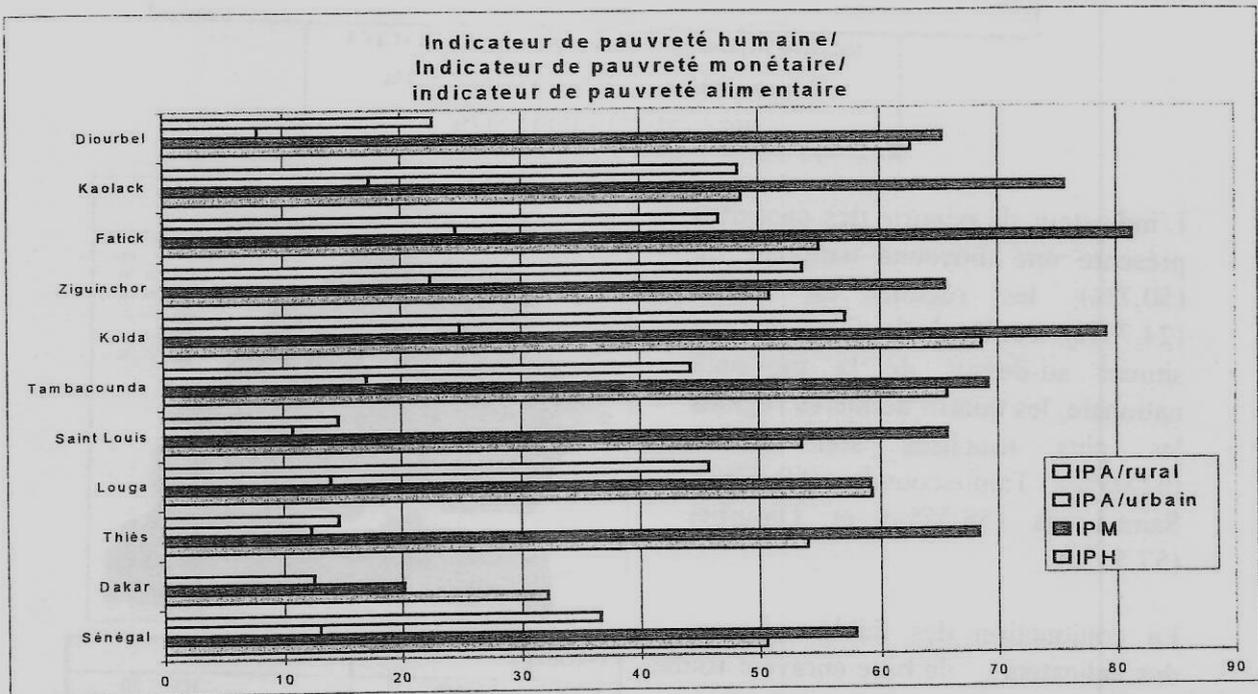
Depuis 1990 le pays enregistre un écart négatif entre le rang du PIB et celui de l'IDH. En d'autres mots la situation par rapport au reste du monde se dégrade. Et pour bénéficier des retombées de la mondialisation, il faut nécessairement se positionner.



Courbe de tendance

	Sénégal	Dakar	Thiès	Louga	Saint Louis	Tambacounda	Kolda	Ziguinchor	Fatick	Kaolack	Diourbel
<i>Indicateur de Pauvreté Humaine 95</i>	50,5	32,1	53,9	59,2	53,5	65,7	68,6	50,9	54,9	48,5	62,6
<i>Indicateur de Pauvreté Monétaire 94</i>											
Population	65,3	24,7	74,9	68	71,5	76,4	86,6	75,9	87,1	78,7	73,2
Ménages	57,9	20,2	68,4	59,2	65,7	69,2	79,2	65,5	81,4	75,7	65,3
<i>Indicateur de Pauvreté Alimentaire 94</i>											
Ménages / urbain	14,3	12,5	12,3	14	10,8	17,1	24,9	22,5	24,6	17,4	7,9
Ménages / rural	36,6		25,8	45,8	14,7	44,3	57,1	53,6	46,7	48,3	22,7

Source : RMDH. Table de mortalité/ NU, EO196, ESAM, MEF/DPS/DP, Evaluation des conditions de vie/BM

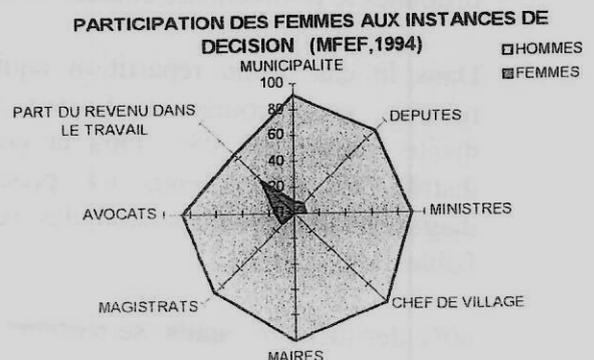


IPF : *Indice de participation des femmes* mesure les inégalités sociologiques entre les sexes en termes de représentation et de pouvoir de décision dans certains domaines clef de la sphère économique et politique

Il ressort du graphique ci-contre un pourcentage presque négligeable des femmes ayant un accès aux sphères de décision.

- INDEX AU PARLEMENT = 0,109
 - INDEX FONCTIONS & PROFESSIONS LIBERALES=0,1135
 - INDEX REVENU = 1,23556
 IPF 1994 = 0,523

Le grand cercle correspond à celui des hommes. En revanche le petit triangle correspond à celui des femmes. La partie non représentée du triangle montre qu'il n'y avait ni de femme maire et ni de femme chef de village en 1994. Bien qu'elles soient faiblement représentées au niveau des instances décisionnelles, les femmes occupent 52 % de la population totale, 70 % de l'électorat et leur part du revenu dans le travail est estimée à 35,7%.



I. Introduction

En l'espace de dix ans, le PNUD à travers ses rapports mondiaux a réussi à replacer l'être humain au cœur des débats de la société et des voix s'élèvent de plus en plus pour réfléchir, et systématiser une approche aussi féconde et difficile à cerner que le développement humain durable (DHD).

En mettant au centre la croissance économique, la modernisation de nos sociétés s'accompagne de toutes sortes d'exclusions transformant ainsi nos interactions en un calcul de moyens. Les rapports de pouvoir économique ont surclassé les préoccupations de bien-être. Si l'on reconnaît que la situation actuelle est structurelle et non conjoncturelle alors des réformes s'imposent et nécessitent une mobilisation de tous les secteurs et acteurs de la société pour y parvenir.

Il s'agit dans ce cas d'insister sur la nécessité d'obtenir un consensus social par le biais du jeu démocratique et de déplacer le débat du libéralisme versus interventionisme vers les questions relatives au mode de répartition transparent des ressources et de redistribution saine des richesses.

Il semble naïf de croire que les organisations d'inclination néo-classique et celle d'inspiration néo-kénésiennes abonderont dans le sens d'une meilleure redistribution des richesses. L'équité et l'environnement économique sont encore trop séparés.

Ce sont donc toutes les institutions, les structures, les comportements et les conduites qui doivent être remis sur le chantier en vue de replacer l'être humain au centre des préoccupations, en s'attachant à sa dignité comme sujet multidimensionnel et non pas en simple objet. Autrement dit, c'est l'environnement en entier qu'il faut réajuster à la réalité humaine.

Il apparaît clairement que le PNUD, tout en se séparant du cadre de référence dominant a joué un rôle non négligeable au niveau de la conception et la définition de l'archétype du développement Humain Durable. Il contribue à la réflexion théorique dans le *design* de nouvelles stratégies en fournissant de nouveaux outils d'analyses.

II Définition du concept

Le concept se définit comme étant *un mode de développement qui ne se contente pas de susciter une croissance économique mais qui en répartit équitablement les fruits, qui régénère l'environnement au lieu de le détruire et qui permet aux gens de s'affirmer et d'avoir une influence sur les cours de leur existence au lieu d'être marginalisés. Il donne la priorité aux pauvres...*¹

¹ RMDH 1994, PNUD

EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION DU REVENU RURAL -URBAIN

Année	1970	1979	1985	1989	1990	1994	1995	1996	1997
PIB rural / PIB total	23,7	23,6	18,7	19,5	20,3	21,7	20,9	21,4	21,4
Population rurale / population totale	70	66,3	62,6	60,0	59,3	61	61	61	61

Les revenus monétaires des ménages sont estimés à 661,1 milliards de francs CFA dont 71 % des revenus proviennent du milieu urbain et 29 % en milieu rural pour une population urbaine évaluée à 40 % de la population totale. Les revenus proviennent à 78 % des sources primaires. L'agriculture est la seconde source de revenus des ruraux avec une contribution de 22 % sur l'ensemble des revenus du Sénégal. Les salaires représentent 39 % du revenu total. Elle constitue la première source de revenus dont 15 % sont englobés dans le milieu rural et 49 % dans le milieu urbain. Le secteur informel et les activités non salariales du secteur formel occupe la seconde place et sont répartis en milieu rural à 39 % et 30 % dans le milieu urbain.

Source :ESP 1991

Coefficient de GINI : Ce coefficient montre combien une distribution donnée du revenu se rapproche de l'égalité ou de l'inégalité absolue. Il a une valeur maximum de 1 qui décrit une situation d'inégalité absolue et une valeur minimum de zéro qui se rapproche d'une situation d'égalité totale. Ce coefficient est représenté par la superficie comprise entre la courbe de Lorenz et la bissectrice de 45° (surface de concentration) divisée par la surface au dessous de la diagonale (triangle).

Zone	Valeur du coefficient de Gini
Sénégal	54,1%
Dakar	47,4%
Autres villes	40,9%
zones rurales	42%

	Côte d'ivoire	Burkina Faso	Mali	Niger	Sénégal	Guinée Bissau
Indice de GINI	36,9	50,5	50,5	36,1	54,1	56,2

source : rapport Banque Mondiale 1998

L'indice de GINI pour le Sénégal présente une concentration relativement élevée par rapport aux pays de la sous région ou à revenu comparable. Depuis une vingtaine d'année, l'indice de GINI ne s'est pas modifié de façon significative, il se situe aux alentours de 50% avec un pourcentage de revenus avoisinant de 3 à 3,5 pour le premier quintile.

Il ressort des résultats d'une étude empirique⁵ qu'il existe une relation négative entre l'inégalité initiale et la croissance ultérieure. Une distribution inégale du revenu peut entraver la croissance par un transfert des ressources nécessaires pour réduire la pauvreté.

⁵ Deininger & Squire, 1996 " A New Data set measuring Income Inequality " BM Volume 10 p. 565

III Le DHD comme résultat d'une bonne gouvernance

Malgré les difficultés qui se présentent pour cerner les contours du concept de Développement Humain Durable en termes d'opérationnalisation, la notion de Gouvernance pourrait constituer un catalyseur apte à réconcilier la politique économique et l'équité, l'Etat et les citoyens et à ériger la démocratie en noyau dur de la participation des individus.

Il est prématuré que l'on puisse parler d'ores et déjà de gouvernance comme un acquis.

Ce mot gouvernance vient du mot anglais governance qui signifie une action de guider ou piloter. Il est utilisé à l'origine par les historiens médiévistes anglais pour expliquer le mode d'organisation du pouvoir féodal. Il est réapparu ces dernières années avec un nouveau sens et une nouvelle portée. Il est en chantier c'est à dire en voie de conceptualisation. La gouvernance s'inspire de la théorie des choix publiques et remet en cause le modèle weberien du gouvernement. Son caractère polysémique est source de contradictions et champ de confrontations.

La gouvernance est une notion assez complexe renfermant plusieurs entités à la fois indépendantes et complémentaires. Ces entités à travers leur interactivité jouent un rôle déterminant dans l'opérationnalisation du développement humain. Dans ce contexte, il devient clair alors que l'ultime but de la gouvernance serait d'atteindre les objectifs d'un DHD.

Cette notion, comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels, ils s'adressent afin de régler leur différends. Elle alloue et gère les ressources de façon à résoudre les problèmes collectifs ; elle se caractérise par une logique entrepreneuriale reposant essentiellement sur les principes de transparence, de participation, de responsabilisation, de probité et d'équité. Elle va bien au delà des limites de l'autorité et des sanctions du gouvernement.

Il est à préciser que la Gouvernance n'a nul l'intention de se substituer au gouvernement. Elle apparaît, suite à l'épuisement des formes traditionnelles de l'intervention étatique comme un moyen de résoudre les conflits engendrés par le développement des politiques. Il n'existe pas une grande différence entre ce que l'on attend de la gouvernance et du gouvernement en termes de résultats désirés / finaux. La différence réside dans la manière d'y accéder avec d'autres partenaires.

Elle a pour ambition de mettre en phase les évolutions de l'Etat ainsi que les différents changements de style dans le mode ou la manière de gouverner en les interprétant et en préconisant des recommandations.

Parallèlement, elle renvoie à une vision différente d'une aire géographique à une autre. C'est ainsi que dans le milieu francophone, la Gouvernance vise un Etat médiateur / animateur / stratège tandis que en milieu anglo-saxon, elle suggère un Etat minimal (moins et mieux d'Etat).



Il s'avère que ces deux termes à savoir Développement Humain Durable et Bonne Gouvernance sont complémentaires donc n'entretiennent aucune relation d'exclusion. La poursuite du DHD, comme objectif ultime de l'action humaine suppose l'aménagement de la manière de gouverner c'est à dire la gouvernance.

V Eléments de réponse

Il est donc attendu de la gouvernance des éléments de réponse qui serviront à infléchir les contraintes à l'opérationnalisation du DHD, objet de la question qui se pose avec la plus grande acuité suivante : *Comment faire pour coordonner une action collective (DHD) en présence d'une pluralité de secteurs et d'acteurs animés de logiques et d'intérêts divergents face à un Etat affaibli qui peine à restaurer les équilibres rompus ?*

La gouvernance tentera de transcender les dichotomies présentes au niveau de la pluralité des acteurs. Elle tentera de coordonner des actions collectives (DHD, projets communs) en présence d'acteurs opérant à différentes échelles, animés de logiques et d'intérêts divergents sur la base de contrats. De plus des tentatives devront être faites pour arriver à formuler un projet de transformations sociales (perspectives) capables d'assurer des fondements nouveaux pour bâtir un environnement humain durable fort éloigné de celui que nous connaissons.

VI Les instruments de mesure du développement humain au Sénégal

L'IDH : l'indicateur du développement humain est un indice composite qui mesure la situation moyenne d'une aire géographique à la lumière de trois dimensions. Ces dimensions sont représentées à travers le niveau d'éducation mesuré aux 2/3 par le taux d'alphabétisation et au 1/3 par le taux de scolarisation toutes catégories confondues, le niveau de longévité exprimé par l'espérance de vie à la naissance et le niveau décent évalué par le revenu par habitant corrigé des différences de pouvoir d'achat PPA. L'IDH est constitué de la moyenne arithmétique de ces trois composantes et mesuré sur une échelle graduée d'une valeur minimale de 0 et d'une valeur maximale de 1 pour chaque critère.

Indicateur du DH 1998	Minimum	Maximum	Sénégal	Afrique Sub Saharienne	PVD
Espérance de vie	25 ans	85 ans	52,7	48,9	51,9
Alphabétisation des adultes	0 %	100 %	35,5 %	58,5	50,7
Taux de scolarisation	0 %	100 %	36 %	42	37
PIB réel par habitant	\$ 100	\$40000	1307	1607	1064
IDH			0,416	0,464	0,435

$$\text{Indicateur} = \frac{\text{Valeur réelle } X_i - \text{Valeur minimale } X_i}{\text{Valeur maximale } X_i - \text{Valeur minimale } X_i}$$

$$\text{Indicateur de l'espérance de vie A: } (52,7 - 25) / (85 - 25) = 0,46$$

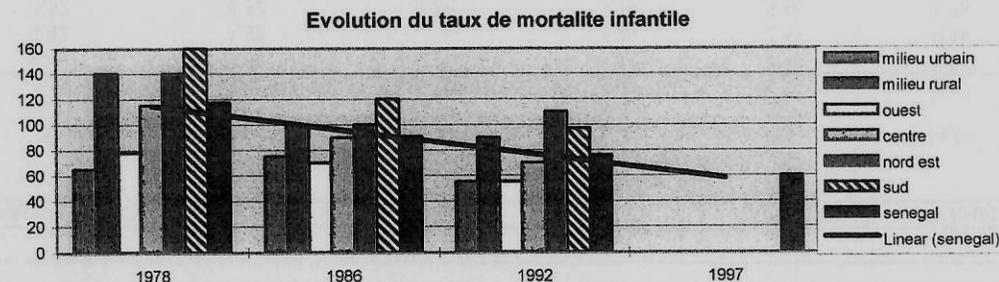
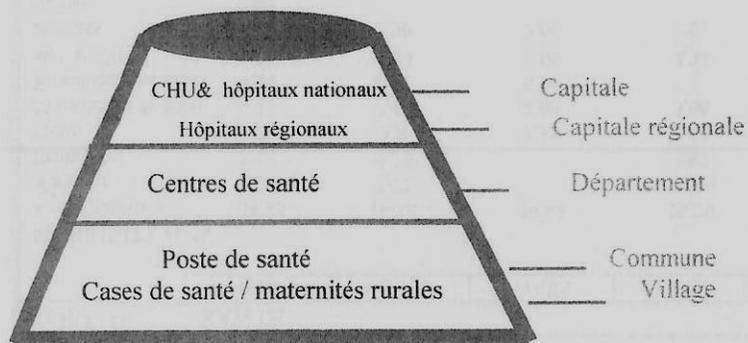
$$\text{Indicateur de niveau d'éducation B: } [2(35,5/100) + 36/100] / 3 = 0,36$$

$$\text{Indicateur de PIB/habitant C: } \log(1307) - \log(100) / \log(40\ 000) - \log(100) = 0,43$$

$$\text{Index du développement humain : IDH} = \sum A+B+C / 3 = 1,25/3 = 0,416$$

TABLE III	SANTÉ										
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
COUVERTURE PAR INFRASTRUCTURES SANITAIRES (nombre)											
Hôpital	17	7	2	1	3	1	0	1	0	1	1
Centre de santé	52	10	9	5	4	4	3	3	6	4	4
Poste de santé	733	96	84	54	122	68	54	70	56	64	65
Case de santé	1170	11	87	98	65	68	54	70	56	64	65
maternité rurale	551	0	36	24	53	26	56	220	43	51	42
COUVERTURE PAR LE PERSONNEL DE SANTE SELON LA CATEGORIE PROFESSIONNELLE (nombre)											
Médecin	12 700	3952	24 218	43 789	18 712	40 774	86 117	35 910	81 241	52 659	62 496
IDE&AS	4307	3739	4236	5362	2924	3115	7829	3092	5575	5543	6579
SFE	3283	1358	3163	6714	5063	5429	13 205	4295	5687	7033	7500
TAUX DE MORTALITE (en ‰)											
Infantile	60	84	51	53	56	81	97	53	59	81	58
Juvenile	98	37	67	73	101	128	155	81	69	128	141
Infanto-juvenile	154	77	95	112	149	188	198	130	114	188	168
COUVERTURE VACCINALE PAR ANTIGENE (%)											
BCG	83	85	90	81	70	76	81	89	89	79	86
DTC3	61	59	67	58	48	49	51	77	76	56	69
VPO3	61	60	67	57	48	50	51	77	76	56	69
rougeole	43	49	58	46	39	43	64	73	64	46	61
Fièvre jaune	45	44	51	41	38	41	40	63	56	38	49
ECV	51	49	58	46	39	43	43	73	64	46	61
TAUX DE MALNUTRITION (%)											
Taille/âge	23	15	24	25	21	25	34	21	20	28	27
Poids/âge	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Poids/taille	7	3	8	7	11	8	9	11	6	8	8
Poids<2500g	7,88	4,22	7,54	12,24	8,11	9,31	13,9	8,35	8,03	10,61	8,5
INCIDENCE DES MALADIES DIARRHEIQUES 1996											
Diarrhé 0 - 4 ans en % du total	47 % (132 284)	56,5 % (35 136)	0,03 % (20 748)	36,9 % (6762)	36,3 % (10 771)	10 % (1545)	60,6 % (7978)	70,2 % (7759)	48,2 % (12 929)	78,2 % (14 618)	55,7 % (14 038)
PRATIQUES DE L'ALLAITEMENT MATERNEL											
	9	5	2	26	24	17	13	2	8	2	2
ACCES A L'EAU POTABLE											
Eau potable	67	97	67	89	83	39	12	24	55	49	69
Puits non protégés	30	2	29	6	15	49	87	76	45	51	31

Source : DHSP 1996, EOI 1996



L'indice du Développement humain montre le niveau d'intégration du progrès économique et du développement humain ou social. Il s'agit d'un outil de plaidoyer qui vise à influencer les décideurs afin qu'ils consacrent leur effort sur les deux fronts.

Le Sénégal accumule à base disproportionnée une croissance qui ne se reflète pas sur le capital humain. Les études empiriques ont prouvé qu'investir dans le capital humain, peut accélérer la croissance de manière qu'elle soit plus équitable, en permettant une plus grande accessibilité aux opportunités du marché. Les raisons avancées sont que l'être humain au cours de son existence accumule un stock de connaissances et des capacités de compréhension et d'apprentissage. Ce stock joue un rôle déterminant dans l'augmentation de la productivité du travail, qui par conséquent influe implicitement sur les composantes de la croissance. De plus l'éducation améliore les conditions de vie en permettant aux ménages d'augmenter leur capacité à investir dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la nutrition par une réduction de la fécondité.

Au Sénégal, malgré les ressources considérables allouées à l'éducation, essentiellement à la charge de l'Etat, le capital humain est inadapté au besoin de la croissance soutenue. L'Etat a consacré un effort budgétaire considérable de 32% en 1997 dans le secteur de l'éducation, et seulement de 6% dans celui de la santé. Cet arbitrage en faveur de l'éducation et au détriment de la santé pose certain questionnement sur la légitimité de tel choix.

Les collectivités locales et les ménages, principaux bénéficiaires du secteur éducatif contribuent seulement à hauteur de 0,66 % des ressources totales. Ils devraient davantage s'inscrire dans une logique d'investissement en matière d'éducation afin d'assurer un service public de qualité. Les ressources allouées par les bailleurs de fonds ont connu une tendance à la hausse depuis 1994. L'éducation reste encore un domaine d'action prioritaire pour le développement de la nation sénégalaise qui ne pourrait se résoudre à coûts de projets.

Les fruits de la croissance sont faibles et inégalement répartis entre le monde rural et urbain, entre le secteur public et privé, entre les femmes et les hommes, entre les générations, entre les différents quartiers des villes, entre les secteurs productifs et ceux non productifs. Il faudrait revoir les circuits de production, de distribution des richesses et passer en revue les politiques sociales du Sénégal. Il semble que les choix opérés jusqu'à présent en matière de politique sociale n'ont pas permis d'améliorer significativement l'accessibilité aux services sociaux de base.

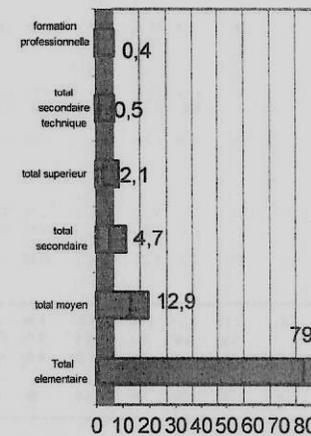
L'indice de développement humain quoique utile, est un indice composite, une moyenne qui peut bien cacher des disparités. Cependant en tant qu'instrument de politique publique, l'indice peut toujours faire l'objet de désagrégation et s'appliquer à des sous - espaces considérés. Dans ces conditions il permet de rendre compte des disparités entre régions.

Il ressort du graphique ci-dessus : un IDH national de 0,448 en 1995 contre 0,367 en 1991. soit un progrès de 0,081 points. Les régions présentent un écart positif entre les deux périodes. excepté celle de kaolack. Les écarts sont plus significatifs pour les

TABLE V EDUCATION

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
TAUX D'ANALPHABETISME (%) 1995/1996											
FEMME	73,31	49,12	73,10	86,80	78,59	84,60	85,62	62,82	80,10	78,60	88,32
HOMME	55,30	30,10	56,00	71,60	63,01	71,50	70,10	37,70	67,60	65,60	71,68
ENSEMBLE	64,30	39,61	64,55	79,20	71,80	78,05	77,86	50,26	73,85	72,10	80,00
TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) 1996/97											
FILES	52,9	84,6	51,9	35,7	57,2	46,4	39,9	79,5	40,8	35,2	24,0
GARCONS	66,6	97,4	63,6	51,0	67,0	66,2	67,4	97,9	50,9	46,2	33,2
TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%) 1998/1999											
FILLES	58,1	85,3	60	44,4	62,3	59,1	54,9	84,1	49,3	35,3	30,8
GARCONS	73,1	94,7	78,1	59,0	70	84,4	84,6	101,2	62,4	44,6	40,2
EVOLUTION DES TAUX BRUT DE SCOLARISATION (%)											
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	
TBS (total)		57	56	54,3	54,4	54,6	57	60	62	65	
TBS (G)		66	64	62,7	62,8	62,7	64	67	68	73,1	
TBS (F)		47	46	45,9	46,1	46,6	50	53	56	58,1	
EVOLUTION DE LA DEMANDE NOTIONNELLE D'EDUCATION (nombre)											
Pop.scolarisable											
7 ans	271 751	281 785	292 189	302 977	314 163	325 762	337 790	350 262	363 194	376 604	
7 - 12 ans	1 299 228	1 353 834	1 410 734	1 470 026	1 531 810	1 596 191	1 663 277	1 733 183	1 806 028	1 881 933	
13 - 16 ans	628 614	643 326	658 383	673 793	689 563	705 702	722 219	739 122	756 421	774 125	
17 - 19 ans	491 344	510 107	529 585	549 808	570 803	592 600	615 229	638 722	663 112	688 433	
20 - 24 ans	598 803	612 320	626 142	640 276	654 729	669 508	684 621	700 075	715 878	732 037	
EVOLUTION DES PERFORMANCES QUANTITATIVE DU SYSTEME EDUCATIF (nombre)											
Alphabétisation & Education de base		28 580	40 608		Nd		Nd	34 594		Nd	
Elémentaire .public		655 557	666 950		696 171		743 050	789 928		841 490	896 419
Elémentaire.privé		69 939	71 610		77 215		81 474	85 733		90 219	94 939
Total Elémentaire		725 496	738 560		773 386		824 524	875 661		931 709	991 357
Moyen public		102 433	99 582		102 212		107 219	112 226		117 609	123 251
Moyen privé		35 545	36 486		36 453		36 453	37 213		37 652	38 097
Total moyen		137 978	136 068		138 665		144 052	149 439		155 262	161 348
Secondaire public		39 405	39 354		41 178		43 768	46 358		49 139	52 088
Secondaire privé		5688	6816		7355		7178	7000		6835	6674
Total secondaire		45 093	46 170		48 533		50 946	53 358		55 974	58 762
Secondaire . Technique . Public		6300	5980		5282		5292	5301		5478	5662
Secondaire . Technique. Privé		1271	1321		1239		990	740		740	740
Total Secondaire .technique		7571	7301		6521		6281	6041		6218	6402
Formation professionnelle		4759	5009		5009		4474	5135		5300	5470
UCAD		20 061	21 061		22 602		22 386	19 868		21 879	24 094
USL		991	1261		1586		1792	1918		2046	2183
Total supérieur		21 052	22 322		24 188		24 178	21 786		23 925	26 276
TOTAL GENERAL			970 529		996 038		1 054 454	1 111 420		1 212 982	1 249 615

Repartition des effectifs dans le système éducatif sénégalais



IPH : *L'indicateur de la pauvreté humaine* s'attache aux déficits rencontrés dans trois domaines essentiels de l'existence humaine qui sont eux même déjà pris en compte dans l'IDH: longévité réduite, manque de formation et non accès aux ressources.

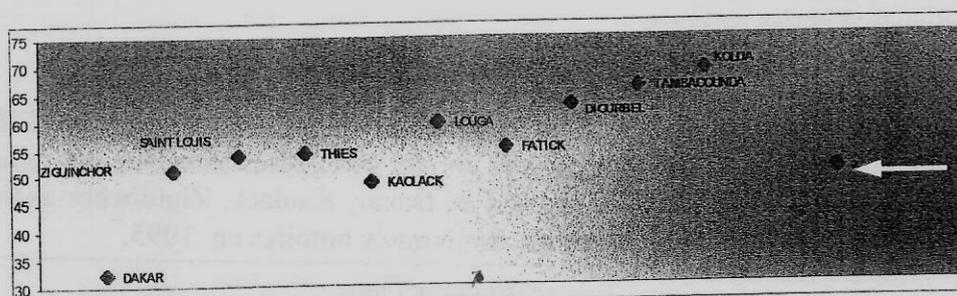
L'indicateur de pauvreté humaine comprend trois composantes 1995 :

- A: Dénuement en termes de survie : pourcentage d'individus risquant de mourir avant l'âge de 40 ans.
 - B: Dénuement en termes d'instruction : pourcentage d'adultes analphabètes
 - C: Dénuement économique : cette composante est représentée par la moyenne arithmétique de quatre indicateurs³ :
 - C1- l'accès à l'eau potable : le pourcentage de ménages n'ayant pas accès à une source d'eau potable
 - C2- l'accès aux services de santé : le degré de couverture sanitaire exprimé par le nombre de personnes / médecin⁴.
 - C3- l'accès à l'assainissement
 - C4- la malnutrition : le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans victimes de malnutrition
- $C = (1/4)(C1 + C2 + C3 + C4) = (37 + 60 + 61 + 22)/4 = 45$

Indicateur de pauvreté humaine : $IPH = [(A^3 + B^3 + C^3)/3]^{1/3}$
 Exemple au Sénégal : $A = 28,5\%$, $B = 65,4$, $C = 45$
 $IPH = [(28,5^3 + 65,4^3 + 45^3)/3]^{1/3} = 49,6$

Classé à la 73^{ème} place sur 85 pays, avec une valeur de 47,9 % s'agissant de la pauvreté humaine en 1998, le Sénégal s'efforce de lutter contre ce fléau à travers différents programmes mis en place avec l'aide de la communauté des Bailleurs de fonds.

L'indicateur de pauvreté humaine présente un classement quasi- identique concernant les cinq dernières régions (*par rapport au classement de l'IDH*). Seules les régions de Dakar (32,2%) et Kaolack (48,58%) sont au dessous de la moyenne nationale estimée à 50% en 1995.



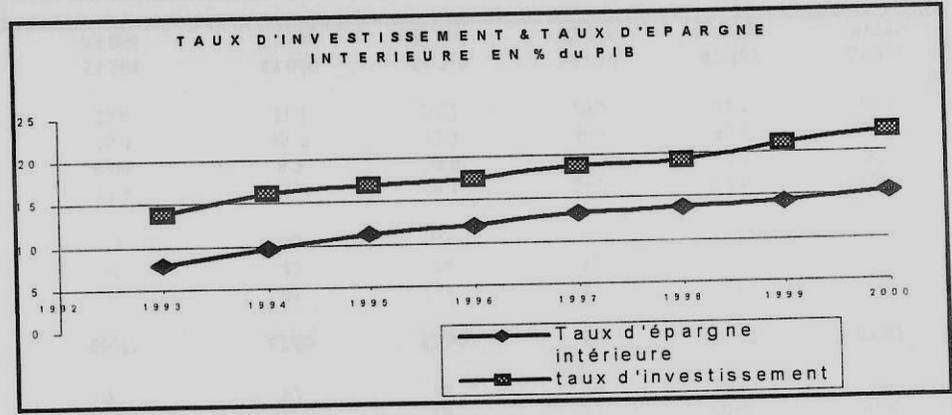
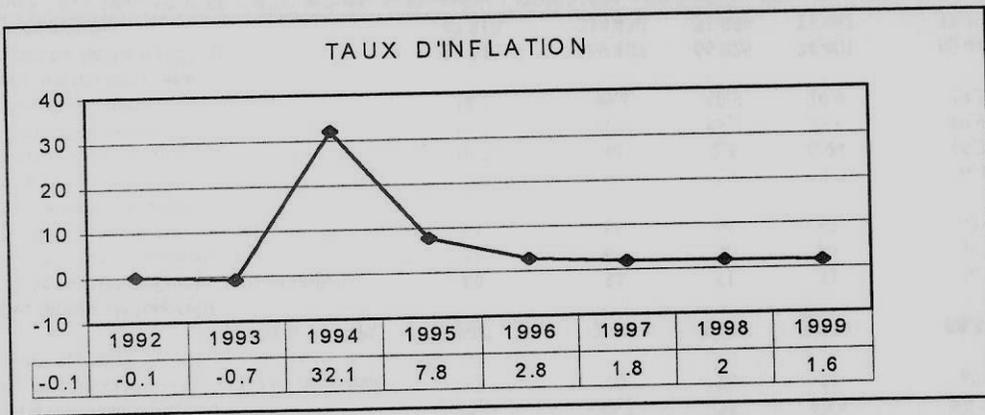
IPM : *L'indicateur de pauvreté monétaire* est calculé en fonction du pourcentage d'individus qui ne peuvent se procurer la somme de 392 FCFA/jour. Seule la région de Dakar se situe au dessous de la moyenne nationale .

IPA : *L'indicateur de pauvreté alimentaire* ou seuil de pauvreté alimentaire est calculé en fonction de la dépense mensuelle nécessaire, en FCFA, pour se procurer la ration alimentaire minimum(2 400 calories). Ce seuil est évalué en milieu urbain à 4334 FCFA et en milieu rural à 2651 FCFA.

³ $C = (1/4)(C1 + C2 + C3 + C4)$

⁴ $P32 = 1 - (N^{ind} * 10000) / P$ où N^{ind} représente le nombre de médecins et P la population totale. $N^{ind} * 10000$ est égal au nombre de personnes normalement couvertes par le personnel de santé au sens de l'OMS

TABLE XV INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
	BALANCE DES PAIEMENTS (en milliards de F CFA)										
Exportations (FOB)	226,5	219,0	200,3	439,1	483,5	504,5	544,2	578,6	601,9		
Importations (FOB)	314,3	315,5	307,7	567,4	620,4	648,4	697,8	735,3	795,3		
Balance commerciale	-87,8	-96,5	-107,5	-128,3	136,9	-143,9	-153,6	-156,7	-193,4		
Services nets	-61,7	-57,2	-61,5	-85,3	78,7	-57,8	-58,7	-64,7	-35,2		
Transferts nets Balance courante	93,1	95,8	89,9	215,4	190,7	169,3	170,5	155,1	126,1		
Balance des capitaux	-56,4	-57,8	-79,1	1,8	-24,9	-32,4	-41,8	-46,9	-102,5		
Variation monétaire	21,2	32,5	0,9	123,9							
	35,2	25,4	78,2	-125,6							



IPC : l'indicateur des pénuries de capacité, mesure la capacité des individus à se nourrir convenablement, à être à l'abri des maladies et à bénéficier d'une instruction de base. Elle est une simple moyenne arithmétique de 3 indicateurs de manque ou déficit en matière de DHD.

L'Indicateur de Pénurie de Capacités comprend trois indicateurs: 1995:

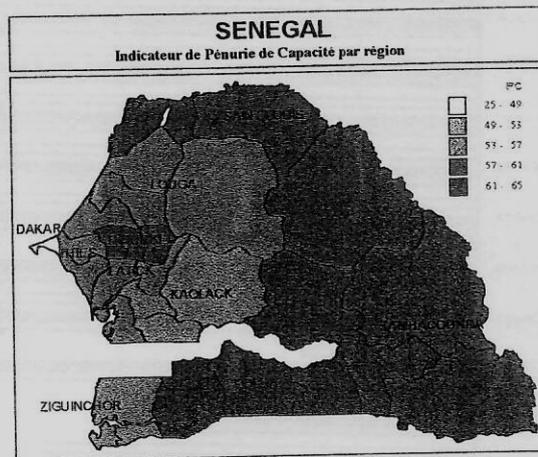
A : insuffisance pondérale (poids / âge)
 B : le taux d'analphabétisme des femmes de 15 ans et plus
 C : taux de naissance non suivies par du personnel de santé spécialisé

Indicateur de pénurie de capacités : $IPC = (C1 + C2 + C3) / 3$

Exemple au Sénégal : A= 22 %; B = 77,1 %; C = 53 %

$IPC = (22 + 77,1 + 53) / 3 = 50,7\%$

L'indicateur de pénurie des capacités présente une moyenne nationale de (50,7%), les régions de Dakar (24,73%) et Kaolack (49,73%) se situent au-dessus de la moyenne nationale, les quatre dernières régions les plus touchées sont Kolda (62,03%) Tambacounda (60,77%), Saint-Louis (58,57%) et Diourbel (57,53%).



La conjonction des faibles niveaux des indicateurs de base enravent toutes les opportunités de développement humain durable.

GROUPES	IPC
1. SATISFAISANT	IPC < 50
2. MOYEN	50 < IPC < 55
3. FAIBLE	55 < IPC < 60
4. TRES FAIBLE	IPC > 60

répartition des revenus : La courbe de Lorenz est un indicateur qui permet de savoir la répartition des revenus selon le quintile le plus pauvre au plus riche . Il faut tout d'abord classer la population selon le revenu, en allant du revenu le plus bas vers le revenu le plus élevé. On met, en abscisse le pourcentage cumulé de la population et en ordonnées le pourcentage cumulé de revenu.

Dans le cas d'une répartition équitable des revenus, cette courbe de Lorenz serait une droite linéaire de 45°. Plus la courbe de distribution des revenus est proche de la diagonale plus la dispersion des revenus est faible.

60% des ménages actifs se partagent 23% du revenu total et 20% se partagent les 59%. Les 60% des ménages se situent dans le quintile qui a le revenu le plus faible. Le quintile le plus faible a un revenu 19,31 fois plus bas que le quintile le plus élevé.

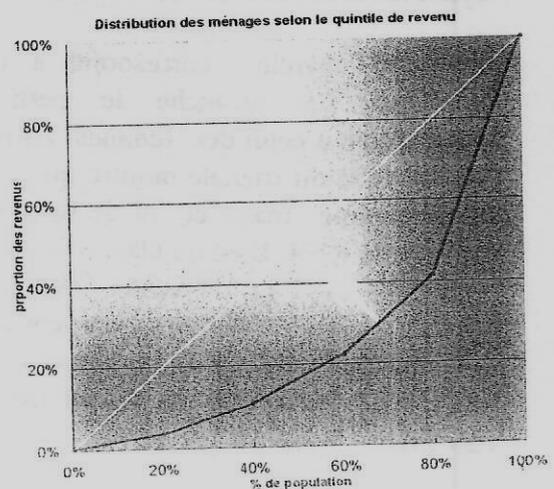


TABLE XVIII INDICATEURS DE BASE / SOCIAUX / PLANIFICATION FAMILIALE / SANTE

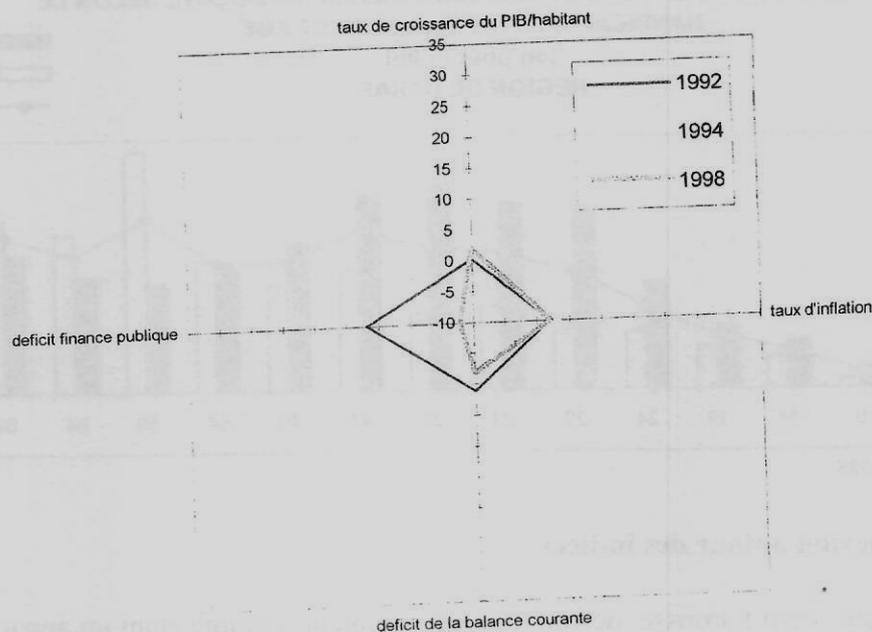
	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
INDICE COMPOSITE								
indice de developpement humain 1998	0,416	0,420	0,380	0,293	0,471	0,303	0,411	0,331
Rang PIB-IDH	-9	-20	2	-9	0	-16	0	0
indice sexospécifique du developpement humain	0,405	0,401	0,371	0,280	0,448	0,290	0,391	0,298
indice pauvreté humaine	47,9	45,8	51,4	64,7	37,8	58,4	48,8	50,2
PARTICIPATION DES FEMMES A LA VIE POLITIQUE								
Date d'obtention par les femmes du Droit de vote	1945	1952	1956	1948	1945	1958	1956	1977
Date d'obtention par les femmes du droit de candidature	1945	1952	1956	1948	1945	1958	1956	1977
Date d'accession des femmes au parlement par éléction ou nomination	1963	1965	1964	1989	1961	1978	1979	1972
Hautes fonctions exécutives occupées par des femmes total en % 1998	8	3,1	16,1	8,3	7,4	10	9,5	16,4
Ministres et équivalents	3,3	3,1	20,8	9,5	9,1	10	13,0	17,6
Secrétaires d'Etat et autres	15	3,1	--	7,8	0,0	9,9	5,3	15,8
Sièges au parlement	14	--	12,2	1,2	4,9	10,5	6,0	7,8
Taux d'activités économique des femmes	61,3	43,8	71,9	69,5	53,4	76,3	89,8	56,8
Taux d'activités économique des femmes en % du taux masculin	71,8	50,3	80,5	75,0	61,6	90,6	74,1	62,7
Taux de participation de la population active 1994	43,9	36,3	54,4	48,5	41,7	52,1	44,6	48,1
total	18,7	12,0	25,3	21,5	16,6	24,4	21,3	19,4
femmes	25,3	24,3	29,1	27,1	25,0	60,9	23,4	28,8
hommes								
SECURITE ALIMENTAIRE								
Apport journalier de calories par jour 1997	2418	2650	2029	2097	2469	2121	2487	2430
Indice de production alimentaire 1998	99	127	116	127	131	136	148	118
Aide alimentaire en céréales en millions de tonnes 1998	12	4	12	55	3	57	11	21
ACCES AUX INFRASTRUCTURES DE BASE								
Population ayant accès aux infrastructures sociales % 1994-1995	58	54	44	17	22	18	20	30
santaire	50	82	44	57	67	78	70	27
eau potable	90	--	40	99	--	90	18	40
service de sante								
Terres arables par personne 1994 (hectares)	0,9	0,31	0,29	0,51	0,60	0,34	0,36	0,32
Eau douce par personne 1995 (mètres cubes)	4740	5674	6207	3552	2938	2672	4770	25257

monétaires. C'est en ce sens que la croissance ne peut plus être considérée comme étant la mesure sociale par excellence. Elle ne reflète plus l'amélioration du bien-être depuis que la richesse nationale est totalement déconnectée de la production et de l'emploi. L'une des principales erreurs réside dans la tentative de ramener la notion de bien-être en une unité monétaire. La complexité du bien-être ne peut se réduire à un seul indice de nature quantitative faisant fi de toutes les actions qualitatives. Cependant le PNB qui est de plus en plus remis en cause par ses caractéristiques réductrices, restera pour sa simplicité et son pragmatisme l'étalon de mesure du développement.

N'est-il pas hasardeux d'évaluer en si peu de temps, la richesse nationale par l'intermédiaire du volume total des transactions sans erreur ?

Certes le PNB participe au bien-être par le biais des activités des ménages, du gouvernement, de la société civile et des organisations non gouvernementales. Bien que les avis soient partagés sur la question, le PNB⁸ ne suffit plus pour apprécier le bien-être. D'autres alternatives émergent, se précisent tels les indices composites du développement humain, ou l'indice sur la qualité de vie ou le recours aux conditions nécessaires de la croissance équilibrée (carré magique) :

LE CARRE MAGIQUE SENEGAL



A l'orée du 3^{ième} millénaire, il était important d'évaluer un mode d'organisation sociale par la capacité à allonger une vie, à fournir une bonne santé et à renforcer la participation des populations aux prises de décision qui engagent leur avenir. Les préoccupations traduites ci-dessus font l'objet de mesures et d'estimations quantitatives inscrites à travers différents indices synthétiques.

⁸ " si les facteurs sociaux et en particulier les niveaux de vie doivent être considérés comme faisant partie des objectifs du développement alors une approche autre que celle du PNB habitant pour mesurer le développement est nécessaire. Elle devra prendre en compte le niveau réel de santé, le niveau réel d'éducation, et pas simplement les moyens financiers considérés du point de vue technique comme consacrés à ces objectifs " [Mc Granaham, 1970 :1]

VI. BIBLIOGRAPHIE

- Recensement Général de la Population 1976/1988
- Evaluation des Objectifs Intermédiaires/ UNICEF /1996
- Enquêtes Sur les Priorités 1991 : Direction de la Prévision e de la Statistique ; Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.
- ESAM 1994/1995 ; Direction de la Prévision et de la Statistique/ MEFP
- Projection de la population 1988-2015 : Direction de la Prévision et de la Statistique ; Ministère de l'Economie des Finances et du Plan
- Situation économique et sociale du Sénégal 1995, 1996 : Direction de la Prévision et de la Statistique ; Ministère de l'Economie des Finances et du Plan
- Direction de l'Hygiène et de la santé publique
- Enquête sur la prévalence en vitamine A UNICEF 1996
- Enquêtes Démographique Santé (EDS) 1992/93/97
- Service national des grandes endémies : Ministère de la Santé Publique
- Tableau de bord de la situation sociale
- Statistique scolaire et universitaire (DPS)
- Comptes Economiques du Sénégal : Direction de la Prévision et de la Statistique ; Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan .
- Rapport économique et financier 1999/2000 : Direction de la Prévision et de la Statistique ; Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.
- Rapport mondial sur le Développement Humain 1990-00 PNUD
- pré Rapport et Rapport national sur le développement humain 1998 MEFP/PNUD
- Etude relative aux données socio économiques et politiques sur les femmes sénégalaises PNUD
- Rapport sur la coopération pour le Développement 1987-1998

Ces outils permettent l'analyse des situations, des tendances et des «gaps» en matière de développement humain au niveau national, régional et international. L'utilisation de ces outils facilite la compréhension des problèmes liés au développement humain, facilite la définition des priorités en matière de politiques publiques, tout en permettant aux décideurs de disposer d'instruments commodes de prise de décisions, de suivi et d'évaluation de programmes stratégiques de développement humain mis en oeuvre.

L'indice de développement humain garantit une meilleure visibilité du développement que le PNB ne pouvait pas donner. Il permet de rendre compte des effets pervers qu'une croissance du PNB pourrait par exemple avoir sur la croissance des inégalités, et par conséquent sur la poursuite du développement humain. Sa vocation n'est pas de remplacer le PNB. Il est important qu'une société soit passée en revue à travers plusieurs paramètres. L'IDH est plus représentatif comme moyenne nationale que le PNB et met en phase les accomplissements humains les plus élémentaires. Il peut aussi être considéré comme un complément d'analyse qui renforce considérablement une meilleure visibilité de la société.

L'indice du développement humain (IDH) pourrait faire toujours l'objet de modifications, compte tenu des spécificités et des priorités de chaque pays. Dans certains cas, rien n'empêche qu'on lui substitue d'autres variables plus pertinentes pour refléter les priorités de l'espace considéré et prendre en compte les changements de politiques enregistrés. Par exemple, rien n'empêche que le taux de chômage fasse partie des variables constitutives de l'indice de développement humain dès lors qu'il a été admis que son importance est telle qu'il faille le considérer comme un indicateur de développement humain.

Au Sénégal la plupart des critiques et réticences exprimées par les responsables publics se situent au niveau de la pondération dans la méthodologie de calcul des indices composites retenus.

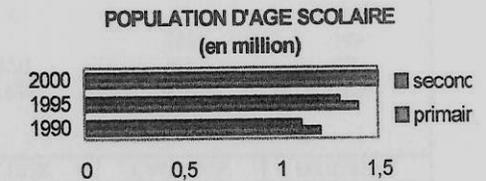
L'indice du développement humain est un indicateur de résultat plus que d'effort, il accorde une pondération plus importante à l'alphabétisation qu'à la scolarisation. Or, il a semblé, eu égard aux choix politiques annoncés et aux ressources allouées, que les autorités sénégalaises privilégient, dans leurs stratégies, la scolarisation des enfants. Malheureusement, un tel arbitrage, légitime en substance, ne pourrait se traduire à court terme, par une variation sensible de l'IDH. Enfin, l'IDH, loin d'épuiser tous les aspects du développement humain, ignore plusieurs dimensions du développement humain qu'il importe ici d'apprécier au-delà des aspects quantitatifs révélés par l'IDH (espérance de vie, scolarisation, revenu par tête). Il s'agit principalement des performances sectorielles dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la participation qu'il importe d'analyser en détail.

Ces considérations méritent cependant quelques nuances qu'imposent les choix méthodologiques relatifs à l'instrument de mesure que constituent les indices de développement humain.

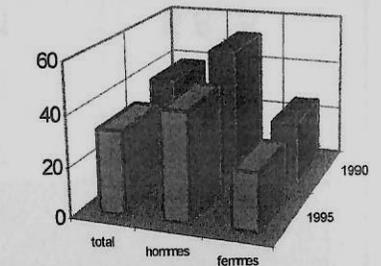
L'idée fondamentale était évidemment d'appréhender quantitativement les différents choix désignés dans le concept du DHD. La limitation des variables a permis de maintenir une méthodologie simple. Depuis sa création, l'indice a connu des

TABLE VII EDUCATION

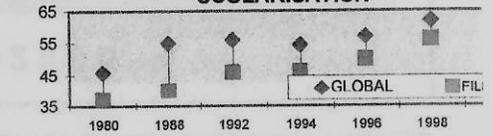
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indicateur de qualité de l' Université Gaston Berger de Saint Louis (nombre)							
Effectifs	779	991	1261	1698	1792	1918	2096
Effectifs Maîtrise				185	201	345	386
Entrants dans le monde du travail				135	146	251	281
Effectifs 1 ^{ère} année	708	562	446	560	848	541	558
Nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année	487	387	307	385	583	372	450
Abandons	275	117	130	157	311	57	170
Redoublement	296	356	428	475	563	613	623
Source de financement : Moyen secondaire/Secondaire générale/Secondaire technique/Formation professionnelle (en FCFA)							
Etat	20 833 175 558	18 627 463 274	16 749 163 656	19 134 673 740	18 728 416 663	21 045 377 435	23 687 053 284
Moyen secondaire	7 535 151 215	7 118 168 200	6 724 260 346	7 665 285 172	7 195 585 622	8 177 236 493	9 292 808 143
Secondaire générale	10 094 178 373	8 456 332 332	7 084 237 455	8 167 806 688	8 197 838 518	8 989 491 174	9 857 592 511
Secondaire technique	1 982 45 6 217	1 734 847 405	1 518 164 937	1 72 665 693	1 774 362 385	1 917 473 033	2 072 126 227
Formation professionnelle	1 221 389 752	1 318 115 337	1 422 500 917	157 216 186	1 560 630 139	1 961 176 734	2 464 526 404
Ménages	1 264 120 445	1 233 031 575	1 206 560 925	1 420 933 080	1 598 960 876	1 744 018 567	1 861 354 703
Moyen secondaire	798 144 596	775 929 975	754 333 650	898 443 480	1 004 985 131	1 096 095 630	1 168 120 479
Secondaire générale	298 879 701	298 492 875	298 106 550	361 954 620	410 246 218	452 772 096	488 061 586
Secondaire technique	93 085 661	88 357 500	83 869 500	86 915 310	93 243 638	97 584 625	102 662 494
Formation professionnelle	74 010 488	70 251 225	70 251 225	73 619 670	90 485 889	97 566 216	102 510 144
APD	9616993116	7 249 354 026	6 689 675 995	7 691 797 623	6 795 927 250	5 545 884 187	5 643 993 089
Moyen secondaire	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire générale	3 656 375 705	2 124 938 444	2 178 639 877	3 229 622 259	2 730 350 500	2 373 402 312	2 418 503 110
Secondaire technique	3 204 091 602	2 854 701 402	2 454 818 089	2 415 868 212	2 063 300 184	1 535 054 260	1 465 724 812
Formation professionnelle	2 756 525 809	2 269 714 179	2 056 218 028	2 046 307 152	2 002 276 566	1 637 427 615	234 175 923
Collectivités locales	25 928 937	242 869 222	144 105 555	199 159 739	237 491 606	232 187 843	234 175 923
Moyen secondaire	181 216 626	175 396 036	103 287 265	141 966 073	168 647 715	164 313 631	165 166 437
Secondaire générale	69 712 311	67 473 185	40 818 291	57 193 666	68 843 891	67 874 212	69 009 485
Secondaire technique	0	0	0	0	0	0	0
Formation professionnelle	0	0	0	0	0	0	0
Total	31 965 218 055	27 352 718 096	24 789 506 131	28 446 564 182	27 360 796 395	28 567 468 032	31 426 576 998
Source de financement : Supérieur							
Etat	16 464 747 881	17 495 184 634	18 873 865 716	21 611 156 934	21 017 178 941	20 570 793 256	2 019 255 513
Ménages	206 782 077	21 925 680	232 483 630	281 306 440	295 290 749,6	274 653 052	305 574 818
APD	1 851 179 490	1 669 140 736	1 563 048 105	3 340 107 875	2 743 328 400	4 174 271 879	5 815 751 961
Total	18 522 709 448	19 383 581 950	20 669 697 452	25 232 571 249	24 055 798 090	25 019 718 187	26 313 852 291



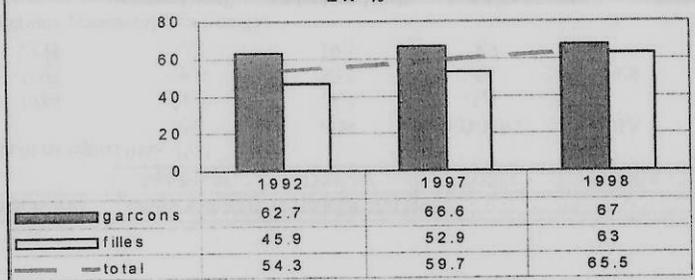
TAUX D'ALPHABETISATION AU SENEGAL



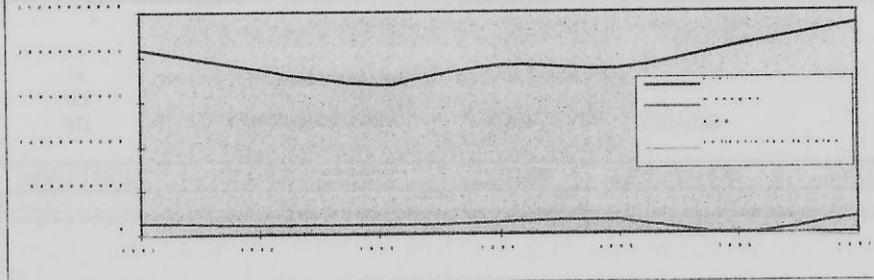
EVOLUTION DU TAUX BRUT DE SCOLARISATION



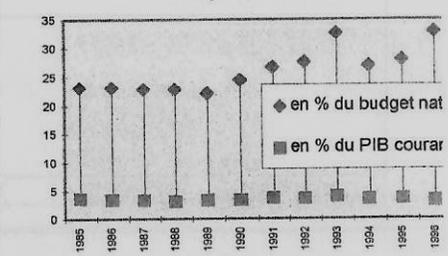
TAUX DE SCOLARISATION PRIMAIRE EN %



Principale source de financement du secteur Education



Budget de l'Education



Relation entre l'être humain dans son environnement

Il est important de comprendre aussi clairement que possible ce que nous sommes en tant qu'espèce et en tant qu'individu unique. Cette double perspective phylogénétique et ontogénétique permet d'appréhender les dimensions sociales de l'homme sans oublier son devenir négligé au profit d'une rationalité économique en plein déclin.

Une telle démarche permet de jeter un regard éclairé sur les problèmes de société, d'avoir une vision moins réductionniste de la dimension humaine et de mieux appréhender les interactions de l'homme dans son environnement.

La tentative de compréhension de la relation entre l'homme et son environnement va être amorcée par les prémisses et les postulats de base sur lesquels Tavolga, Cosnier et Laborit reposent leur manière de concevoir la relation système nerveux - environnement.

L'effet d'un stimuli ou d'une information sur les milieux extérieurs captés et décelés par les organes sensoriels au niveau du cortex cérébral informe le système nerveux afin que celui-ci puisse assurer un comportement adapté à l'accomplissement des besoins prioritaires. En effet c'est le système nerveux qui détermine le comportement de l'organisme aussi bien au niveau de la capacité d'adaptation, que de la coordination et d'intégration continues. Il permet une relation entre le milieu intérieur et le milieu extérieur et réagit aux modifications de l'environnement.

L'étape la plus importante est l'interprétation des stimulations que perçoivent le système nerveux et la réponse appropriée.

Selon le schéma suivant :



L'attaque abusive de stimulus non gratifiant tend à engendrer un déséquilibre au niveau du système nerveux. Le type de comportement le plus simple est celui qui consiste à s'écarter de la source de stimulation. Quand vous ne pouvez ni vous faire plaisir, ni fuir, ni lutter alors s'installe la pathologie de l'inhibition ou de l'extinction comportementales et s'y-joint la peur aboutissant à des névroses. Alors que le système nerveux sert à agir dans et sur l'environnement et réaliser le maintien de son bien être, de son plaisir c'est à dire de sa structure par niveaux d'organisations.

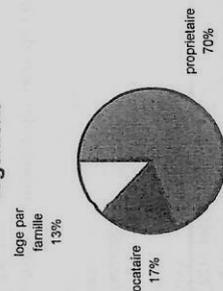
L'environnement actuel engendre un certain dynamisme qui ne tient plus compte des limites physiques. La brutalité des stimuli quotidiens deviennent trop fréquents ou trop importants, le système nerveux est surchargé et ne peut plus agir correctement.

C'est cette réaction du système nerveux à des stimuli externes qui provoque une extériorisation désordonnée des pulsions qui est la base du stress. Le stress est nécessaire pour la motivation, pour relever des défis, mais à partir d'un certain seuil il est source de déséquilibre nerveux. Il faut changer les habitudes de vie, changer les comportements. Sinon il devient alors source de souffrance mentale et par conséquent physique.

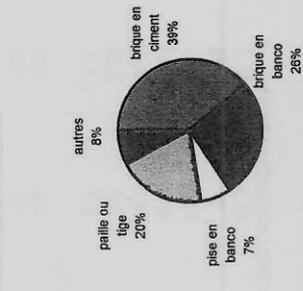
TABLE IX HABITAT

	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Statut d'occupation du logement											
Propriétaire	69,6	43,5	76,9	85,2	80,2	77,2	82,6	70	84	74,8	81,9
Locataire	17,4	43,8	10,7	5,1	9,7	9,9	6,6	15	4,4	10,7	5,3
Loge par famille	13,1 ²	12,7	12,4	9,7	10,1	12,9	10,9	15	1,6	14,5	12,8
Nature des murs											
Brique en ciment	39,1	86,6	52,6	20	29,5	5,1	4,5	13,4	23	18,1	30,1
Brique en banco	26,4	0,5	10,1	8,1	36,7	47,4	61	37,6	52,6	59,6	6,4
Pise en banco	7,1	0,3	0,6	1,2	9,2	28,2	24,6	33,1	0,9	2,3	0,5
Paille ou tige	19,7	1,8	31,9	64,9	16,8	10,9	5	1,9	20,5	13,4	56,2
Autres	7,7	10,8	4,8	5,8	7,8	8,4	5	13,9	3	6,6	6,7
Type d'aisance											
W.C raccordé	7,3	24,7	1,2	11,7	5,1	1,8	16,8	13,9	10,7	2	3,1
W.C fossé	26,3	50,3	25	0,21	19,8	19,7	29	1	14,2	20,2	22,9
Fossé perdue	19,4	7,4	16,2	66,4	25,1	27,7	2	13,1	2,71	25,5	12,8
Edic. public	1,9	5,1	1,6	5,8	0,6	0,3	45,3	43,1	67,2	0,9	0,5
Dans la nature	38,1	5,7	5	10,6	38,8	44,6	6,2	0,2	3,7	44,8	53,7
Autres	7,7	6,8	6		10,6	5,96				6,8	7,1
Approvisionnement en eau											
Robinet externe	16,7	41,5	13,4	12	11,2	3	1,5	5,8	4,1	9,6	15,3
Robinet interne	27,4	50,1	34	24,1	17,2	6,08	0,8	6,3	18,7	22,5	35,4
Forage /pompe	4,6	0,1	4,1	18,7	8,2	8,9	0,4	0,2	9,3	2,7	5
Puit externe	6,4	0,7	1,4	1,6	2	15,3	26	27,4	3,14	1,1	1,1
Puit interne	37,9	4,1	43,1	37,3	34,3	47,9	64	57,3	62,5	60,6	38,9
Autres	7	3,5	4	5,4	26,5	18,8	7,3	3,1	2,4	3,5	4,2
Mode d'éclairage											
Electricité	23,1	63,5	19,7	8,62	14,2	7,22	3	9,2	4,2	11,3	10,8
Lampe à gaz	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,9	0,9	0,4	0,4	0,4
Lampe à pétrole	64,0	26,2	73,5	78,5	78,5	62,7	85,9	85,9	88,4	79,0	78,5
Bougie	3,0	7	1,8	63,8	63,5	1,55	0,7	0,7	0,9	2,9	4,0
Autres		3	4,6	25,8	21,4	28,2	3,1	3,1	3,2	6,4	6,4

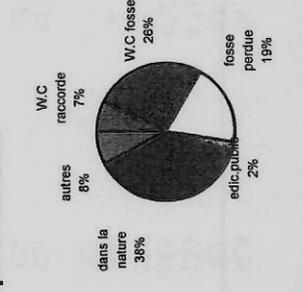
Statut d'occupation du logement



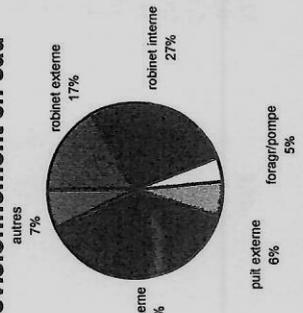
nature des murs



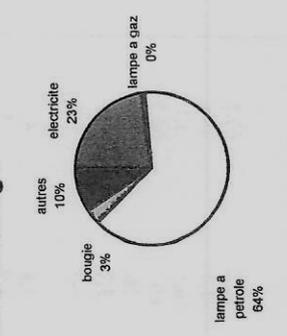
Type d'aisance



approvisionnement en eau



mode d'éclairage



RGPH 1988

Les indices ont permis de mesurer la qualité de vie des individus à partir de données concrètes, et non de critères formels, généraux ou abstraits.

Dans le cadre de la gouvernance, outre la primordialité des données quantitatives celles qualitatives relèvent d'une importance primordiale. Le manque de données statistiques, d'enquête de perception rendent l'élaboration d'indice composite difficile. Les données disponibles sont plus quantitatives relatives aux décisions publiques que qualitatives.

Des véritables enquêtes de perception devraient être mises en place afin d'une part d'obtenir des données qualitatives sur les aspects structurels, sociaux, politico-institutionnelle, financiers et extérieurs, utiles pour affiner les analyses sur la gouvernance sénégalaise et d'autre part obtenir une définition commune en accord avec le contexte sénégalais. L'intérêt de telles enquêtes permettent d'avoir une perception.

VIII Conclusion

Les indices composites seront entachés du caractère arbitraire et refléteront toujours les idéaux de ces concepteurs. Ces indices synthétiques sont des instruments quantitatifs mais ils présentent des limites⁹. Ils suivent une logique non figée, ouvert au débat dans le but d'un affinement plus poussé. Il est cependant erroné d'accorder un sens absolu à ces indices sensés représenter une synthèse.

Dans les pays en développement compte tenu de la dualité des structures (*moderne/traditionnel, formel/informel*) les indices présentent de plus en plus des informations biaisées. Malgré d'énormes efforts de recherches sur la quantification d'indicateurs sociaux susceptibles d'être intégrés dans les analyses, les sciences pures et les sciences humaines se rejoignent pour reconnaître l'incertitude, la complexité et la technicité croissante de notre environnement soumis à une compétition impitoyable.

La passion frénétique des chiffres et de la mesure incite à la débauche des comparaisons absurdes.

Force est d'établir, une certaine manière de voir et d'appréhender la réalité qui structure notre environnement. Elle se veut porteuse de principes directeurs qui permettent de s'orienter à travers le labyrinthe de spéculations conscientes et inconscientes de façon à éviter la myopie et la surdité des gens mis à l'écart, rendus inacceptable, de par leur origine, de par leur condition de vie et d'autre par l'immense confusion provoquée par le foisonnement des théories. Ce sont des instruments et pratiques d'émancipation, concoctés et conçus à partir de notre ontogenèse qu'il s'agit d'inventer.

⁹ Le Canada et les Pays Nordiques ont un niveau IDH élevé mais ils présentent des taux de suicide élevé. Ceci traduit l'existence de facteurs internes qui correspondent à la réalité humaine que l'on ne peut pas quantifier, ni rejeter.

TABLE 11 DONNEES DEMOGRAPHIQUES											
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAIN T LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
TAILLE DES MENAGES (nombre)	8,8	7,6	9,3		9,1	8,3	8,5	8,5	8,8	9,8	9,3
AGE DU PREMIER MARIAGE (année)											
FEMME	20	28	18	18	18	19	17	23	19	16	22
HOMME	28	30	27	26	27	27	26	30	28	26	31
INDICE DE FECONDITE	6	4,9	6,8	5,7	6,5	6,5	6,5	6,6	6,6	6,6	6,8
CONNAISSANCE ET UTILISATION DES CONTRACEPTIFS (%)											
	70	94	76	52	52	52	60	60	73	73	65
VISITES PRENATALES (%)											
	74	97	85	68	61	61	71	71	63	63	68
ASSISTANCE A L'ACCOUCHEMENT (%)											
	47	90	30	45	33	33	38	38	30	30	45
CENTRE DE PLANNING FAMILIAL (nombre)											
	120	36	14	29	12	5	11	36	63	63	68
FEMME DE 15 - 49 (en % de la population totale)											
	21,4	19,8	21,8	22,4	21,6	36,5	21,9	21,9	22,2	21,9	21,6

	1970	1978	1986	1992	1997
--	------	------	------	------	------

TAUX DE FECONDITE PAR AGE					
15 - 19	165	189	159	127	
20 - 24	290	304	279	256	
25 - 29	272	332	278	266	
30 - 34	228	265	261	244	
35 - 39	161	197	199	18	
40 - 44	109	108	107	99	
45 - 49	63	34	40	34	

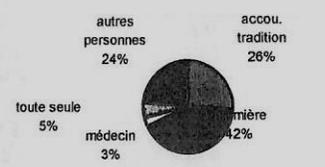
INDICE SYNTHETIQUE DE FECONDITE DE 15 - 49 (nombre)					
	6,4	7,1	6,6	6,03	5,7

TAUX DE PREVALENCE CONTRACEPTIVE					
		3,9	4,7	7,4	12,9

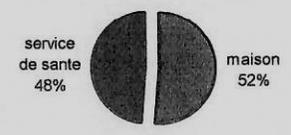
ASSISTANCE A L'ACCOUCHEMENT (%)					
			41	47	

CONNAISSANCE & UTILISATION CONTRACEPTION MODERNE (%)					
Au moins une méthode			68	70	85,2
Pilule			51	63	74
Stérilisation féminine			56	49	58
DIU			29	43	54
Condom			27	37	67
Injection			27	34	58
Méthodes vaginales			9	12	21

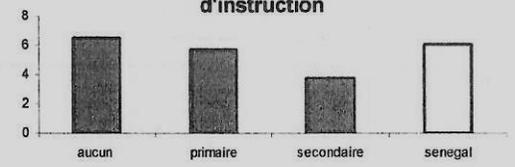
Assistance a l'accouchement



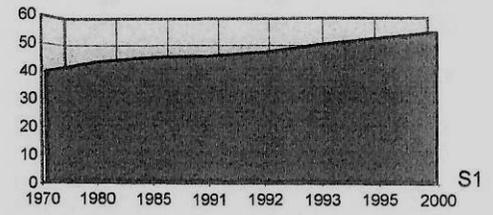
Lieu d'accouchement



Indice de fecondite par niveau d'instruction



EVOLUTION de l'ESPERANCE DE VIE

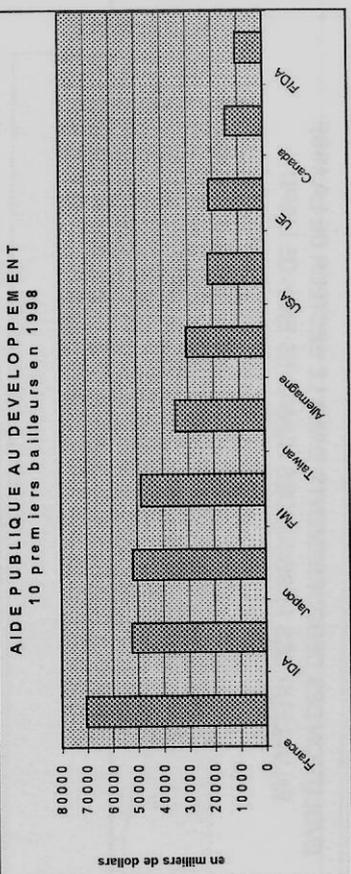
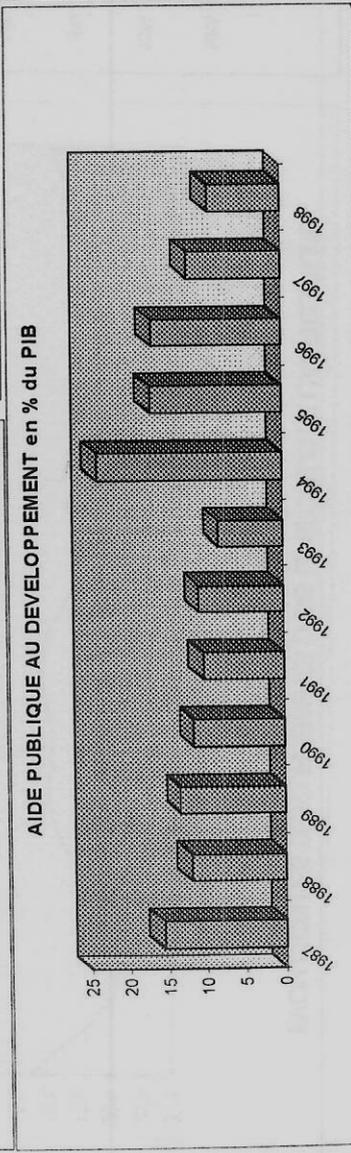
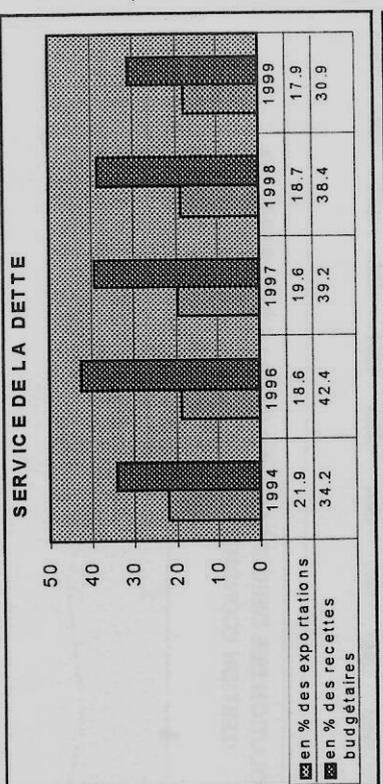
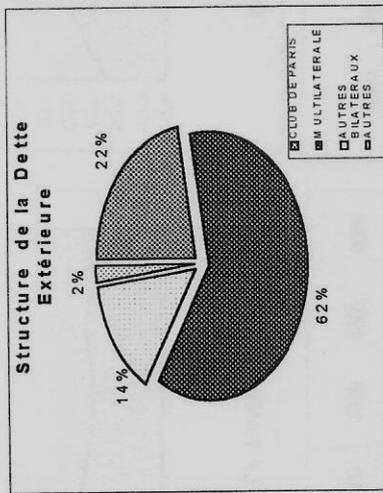
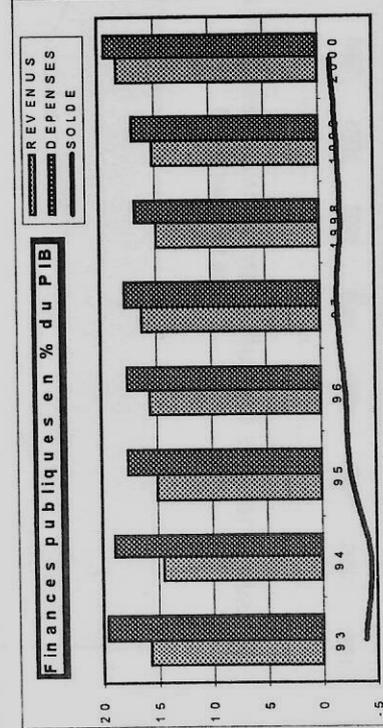


Source : RGPH 1976 & 1988 / Projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

TABLE XIII INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES

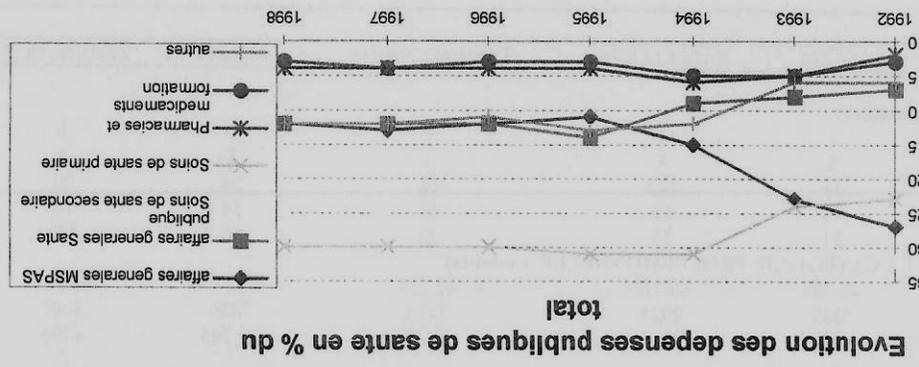
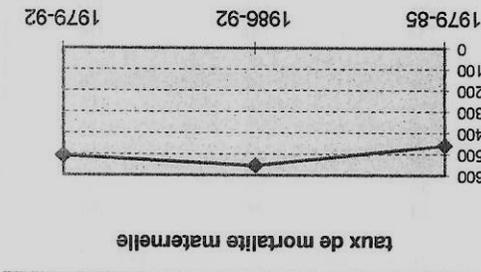
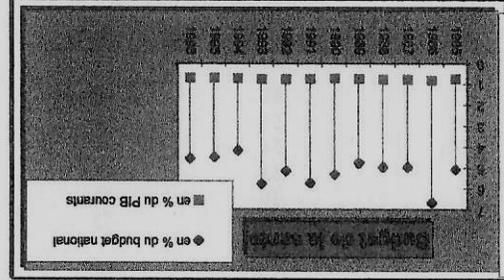
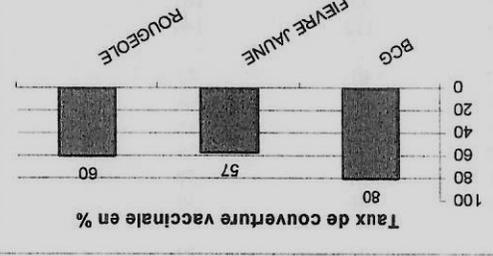
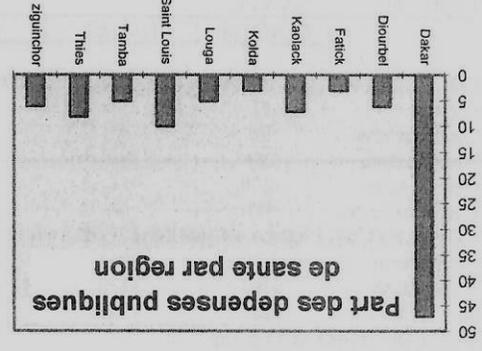
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
EVOLUTION DES FINANCES PUBLIQUES EN % du PIB											
Revenus	16,9	18,9	17,7	15,7	14,4	15	15,3	15,7	18,5	18,9	
Dépenses	21,2	18,7	21,3	19,6	18,9	17,6	17	18,9	20,0	20,6	
Solides	-4,3	0,2	-3,7	-3,9	-4,5	-2,6	-1,7	-0,2	-1,5	-1,7	
Dépenses publiques / hbt (FCFA)	43 463	37 061	41 971	37 005	35 628	35 662	33 355	33 938	--	--	
EVOLUTION DE LA DETTE EXTERIEURE. (en milliers Dollars U.S. aux prix courants)											
Encours de la dette	3741	3557	3607	3691	3558	3536	3716	3671	3861		
Décaissements nets	43,3	58,1	140,5	81,3	133,3	24	251	265			
Services dette échu	304	256,3	298,5	278	295,1	292	77,3	80,8			
Encours / PIB	65,6	63,1	57,5	64,7	91,1	80	77,3	17,8			
Service dette /export	20,3	18,2	20,6	21,5	21,9	19,7	15,8				
Dettes concessionnelles	53,2	55,2	57,4	60,8	66,6	68,7					
EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (en milliers de Dollars U.S.)											
Economie	206 651	160 743	25 5309	161 948	397 614	225 068	119 058	61 771	79 311		
Education	74 665	55 214	47 406	40 374	45 389	39 939	49 174	39 550	60 860		
Santé	18 494	27 268	34 274	21 448	29 176	33 494	36 397	23 034	36 265		
Agriculture	66 149	55 333	50 308	60 882	68 925	76 862	152 959	59 026	38 606		
Ressources naturelles	40 690	35 367	20 847	27 461	18 855	51 765	22 723	16 203	10 877		
Total APD	638 364	543 900	626 357	438 288	654 502	535 097	551 206	371 283	447 022		

source : Gouvernement du Sénégal/FMI, DCR PNUD



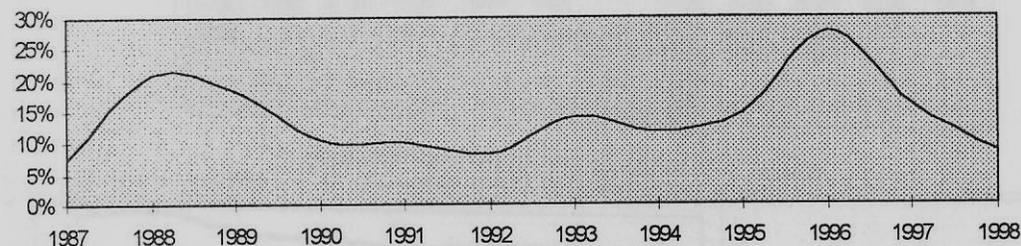
SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SANT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIORBEL
---------	-------	-------	-------	------------	-------------	-------	-----------	--------	---------	---------

MORBIDITE en %		SIDA & INCIDENCE 1986 (nombre)									
Accès palustres	Varielle	Bronchites	Plates	Maladies de la peau	Parasitoses/intestinales	mal de tête	anémies	rhumes	mal oeil		
24,85	9,79	5,12	4,78	4,43	4,29	4,81	4,68	4,78	1,85	66	42
16,34	7,77	4,31	3,8	4,12	7,12	1,12	2,66	2,08	2,36	17	8
29,63	12,93	5,35	3,8	4,68	6,09	3,08	2,66	2,23	2,96	0	2
29,29	17,03	3,82	2,62	3,06	2,97	4,36	2,61	2,61	2,27	0	0
19,95	17,03	5,71	4,01	5,71	2,97	4,36	2,61	3,48	2,46	0	0
23,2	18,62	7,48	4,89	3,82	3,52	3,52	1,87	3,93	1,87	0	0
34,2	41,34	5,17	8,94	4,52	4,32	4,32	0,7	3,93	1,87	2	6
41,34	41,34	3,21	8,7	4,52	5,27	3,21	1,9	3,93	1,87	3	1
33,51	20,64	6,02	3,48	3,23	3,19	2,07	3,2	3,29	3,29	0	0
28,05	19,69	4,75	4,56	2,63	3,46	2,07	1,9	3,29	3,29	0	0
34,05	19,69	9,71	4,81	9,38	5,76	2,78	6,3	2,78	2,32	6	2
2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354	2,83 317 354

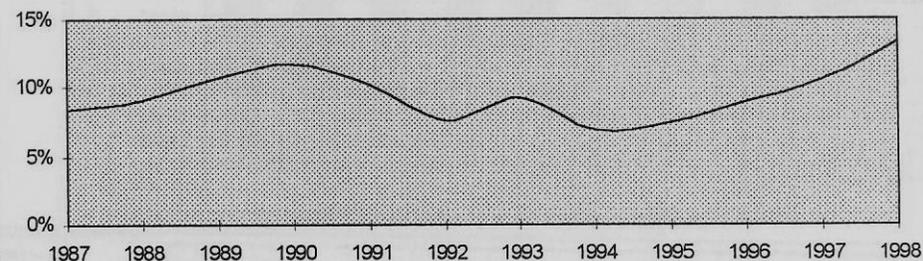


Source : DHS, projection de la population 1988-2015, ESF 1978, EDS I 1986, EDS II 1992/93, EDS III 1997, ESP 1992

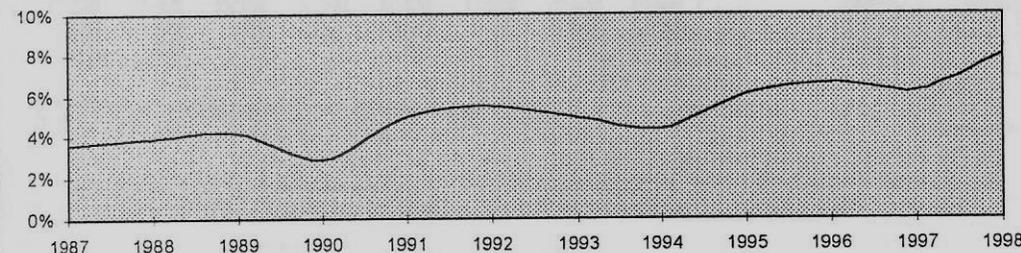
**EVOLUTION DES DEBOURSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE
EN % DU TOTAL DE L'APD**



**EVOLUTION DES DEBOURSEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA MISE
EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES EN % DE L'APD**



**EVOLUTION DES DEBOURSEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA SANTE EN %
du total de l'APD**



**EVOLUTION DES DEBOURSEMENTS DANS LE SECTEUR DE LA
GESTION ECONOMIQUE EN % DU TOTAL DE L'APD**

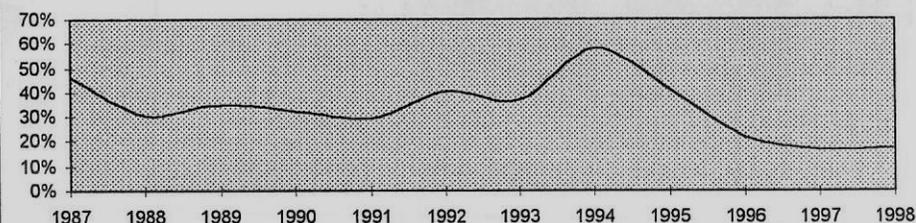


TABLE XIV INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
INDICATEURS MONETAIRES											
M2/PIB (P. du marché)	24	23,9	21,2	21,5	20,5	20,5	20,9	21,3			
Croissance M2 en %	5,8	3,6	-12,6	37,8	7,7	8,4	9,3	9,6			
Croissance du crédit du secteur privé/crois.totale du crédit	116,8	3441,6	670	143,2	130,6	-16,5	125				
INDICES DES PRIX (1987 =100)											
Indice des prix d'exp.de biens (SEU)	74,7	86,5	77,5	80,2	88,1	82,8	84,6				
Indice des prix d'imp.de biens (SEU)	107	112,3	107,3	107,1	124,9	116,3	117,2				
Indice des termes de l'échange	69,8	77,1	72,3	74,9	70,6	71,2	72,2				
Taux d'échange réel (SEU/FCFA)	84,6	84,8	81,8	53,1	57,9	65,5	65,5				
Prix à la consommation en Δ%	-18	-0,1	-0,6	32	2,8	2,4	1,9				
Déflateur du PIB en Δ%	0,5	1,2	0,4	33,2	2,8	2,5	2,5 ²				

TABLE VI EDUCATION

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Indicateur de qualité dans l'élémentaire public (nombre)								
Effectifs	644 359	655 557		666 950	696 171	743 050	789 928	839 764
Effectifs CM2	112 727	110 335		107 994	107 807	112 064	116 321	120 740
Entrants dans le moyen	20 742	29 696		21 681	24 226	34 862	46 234	26 997
Effectifs 6 ^{ième}	115 825	122 586		129 742	138 338	163 275	188 212	216 958
Nouveaux inscrits en 6 ^{ième}	100 954	108 512		116 422	14 882	15 827	16 771	17 772
Abandons	69 014	67 423		65 520	52 352	65 708	75 371	172 188
Redoublements	116 525	107 861		99 841	106 366	109 396	112 425	115 538
Indicateur de qualité dans l'élémentaire privé (nombre)								
Effectifs	68 307	69 939		71 610	77 215	81 474	85 733	90 215
Effectifs CM2	9 551	10 100		10 681	11 294	12 087	12 879	13 723
Entrants dans le moyen	1757	2718		2144	2538	3760	5119	3069
Effectifs 6 ^{ième}	14 565	14 812		15 063	15 812	16 611	17 410	18 247
Nouveaux inscrits en 6 ^{ième}	13 257	13 418		13 577	14 143	14 479	15 815	16 689
Abandons	9868	9029		5828	7346	6960	6214	13 260
Redoublements	8439	8869		9321	9798	9779	9759	9740
Indicateur de qualité dans l'enseignement moyen public (nombre)								
Effectifs	10 366	102 433		99 582	102 212	107 219	112 226	117 467
Effectifs 3 ^{ième}	27 871	26 799		25 768	25 868	25 575	25 282	24 992
Entrants dans le secondaire	15 042	14 061		13 144	15 201	14 414	13 641	5 588
Effectifs 6 ^{ième}	21 523	22565		23 657	24 977	26 083	27 188	28 340
Nouveaux inscrits en 6 ^{ième}	19 682	20 209		20 643	21 987	23 231	24 475	25 759
Abandons	7573	8999		4869	1779	3810	5593	
Redoublements	12 753	14 787		17 145	15 443	15 512	15 581	15 650
Indicateur de qualité dans l'enseignement moyen privé (nombre)								
Effectifs	34 628	35 545		36 486	36 453	36 833	37 213	37 597
Effectifs 3 ^{ième}	5 329	6 413		7 717	8 329	8 088	7 847	7 613
Entrants dans le secondaire	2507	2933		3 432	4 267	3974	3 691	1702
Effectifs 6 ^{ième}	14 791	13 668		12 630	12 307	13 115	13 922	14 779
Nouveaux inscrits en 6 ^{ième}	13 181	12 160		11 218	10 971	11 963	12 955	13 967
Abandons	9 757	8 286		7 819	6 324	7609	8 880	12 265
Redoublement	4 668	5 013		5 384	5 133	4 627	4 121	3 670
Indicateur de qualité dans l'enseignement secondaire public (nombre)								
Effectifs	39 456	39 405		39 354	41 178	43 768	46 358	49 101
Effectifs Terminale	10 471	10 506		10 541	10 623	11 826	13 028	14 353
Entrants dans le supérieur	3 330	3627		3950	4319	5 184	6 159	7 316
Effectifs seconde	16 708	16 883		17 060	16 126	17 135	18 143	19 211
Nouveaux inscrits en seconde	15 049	14 395		13 328	13 006	13 831	14 655	15 529
Abandons	11 770	10 819		7554	6 097	6 056	5 753	8 212
Redoublement	6 861	7 945		9200	8 764	8 849	8 933	9 018
Indicateur de qualité dans l'enseignement secondaire privé (nombre)								
Effectifs	4 747	5 688		6 816	7 355	7 178	7000	6 827
Effectifs Terminale	1 985	2 311		2 690	2 938	2 807	2 676	2 551
Entrants dans le supérieur	631	798		1 008	1 195	1 231	1 265	570
Effectifs seconde	1 564	1 861		2 214	2 371	2 426	2 480	2536
Nouveaux inscrits en seconde	1476	1 709		1953	2 180	2 197	2 213	2 224
Abandons	97	217		406	1 163	1 143	1 121	1654
Redoublement	385	717		1 337	1 131	1 125	1 119	1 113

Résultats qualitatifs par secteur

année	91	92	93	94	95	96	97
ELE. PUBLIC %							
taux de réussite cfee	18,4	26,9	20,0	22,4	31,1	39,7	22,3
taux d'abandon	10,7	10,3	9,8	7,5	8,8	9,5	
taux de redoublement	18	16,4	14,9	15,2	14,7	14,2	13,7
ELE.PRIVE %							
taux de réussite cfee	18,4	26,9	20,0	22,4	31,1	39,7	22,3
taux d'abandon	14,4	12,9	8,1	9,5	8,5	7,2	
taux de redoublement	12,3	12,7	13	12,6	12	11,3	10
MOYEN . PUBLIC %							
taux de réussite BFEM	53,9	52,5	51	58,7	58,3	53,9	22
taux d'abandon	7,1	8,8	4,9	1,74	3,5	4,9	
taux de redoublement	12,1	14,4	17,2	15,1	14,4	13,8	13
MOYEN. PRIVE %							
taux de réussite BFEM	47	45,7	44,4	51,23	49,1	47,0	22
taux d'abandon	28,2	23,3	21,4	17,3	20,6	23,8	
taux de redoublement	13,5	14,1	14,7	14,0	12,5	11,0	13
SECONDAIRE .PUBLIC %							
taux de réussite BAC	31,8	34,5	37,4	40,6	43,8	47,2	50
taux d'abandon	29,8	27,4	19,1	14,8	13,8	12,4	11
taux de redoublement	17,4	20,1	23,3	21,2	20,2	19,2	18
SECONDAIRE PRIVE %							
taux de réussite BAC	31,8	34,5	37,4	40,6	43,8	47,2	22
taux d'abandon		-3,8	5,9	15,8	15,9	16,0	24
taux de redoublement	8,1	12,6	19,6	15,3	15,6	15,9	18
UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS %							
taux de réussite maîtrise	72,7	72,7	72,7	72,7	72,7	72,7	74
taux d'abandon	35,3	11,7	-10,3	9,2	17,3	-2,9	13
taux de redoublement	37,9	35,9	33,9	27,9	31,4	31,9	28

Depenses moyennes par effectif

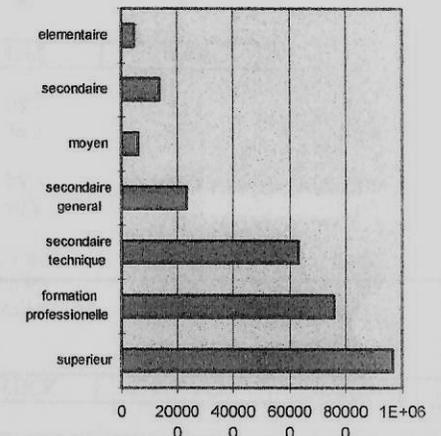
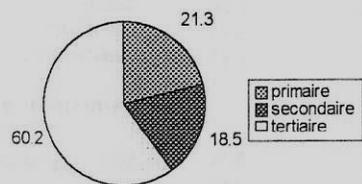


TABLE XII INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES

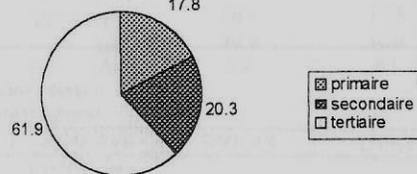
	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
PRODUIT INTERIEUR BRUT											
PIB (prix courants)	1551,4	1551,9	1595,4	1537,8	2022,3	2242,9	2453,6	2639	2854,3	2993,8	3276
PIB (prix constants)	1496,6	1486,4	1529,1	1497,2	1523,5	1596,6	1686,8	1774,5	1876,2	1963,2	
Δ en %	3,91	-0,4	2,21	-2,22	2,9	4,8	5,7	5,2	5,7	5	6
PRODUIT INTERIEUR BRUT PAR HABITANT											
PIB/ HBT (p. courants)	212566	206944	207091	194336	248825	268707	286234	299910	315814	322871	343369
PIB/HBT (p. constants)	205058	198210	198485	189205	187846	191661	196208	199640	207127	211096	219789
Δ en %		-3,34	0,14	-4,68	-0,72	2,03	2,37	1,75	1,88	3,95	
COMPOSITION DU PRODUIT INTERIEUR BRUT (à prix constant de 1987 en milliards de FCFA)											
Secteur primaire	318,1	307,9	315,5	298,2	318,3	321,0	345,0	331,4	331,7	345,5	
Agriculture	175,7	160,9	163,6	143,3	164,0	159,2	176,6	157,9	145,3	162,2	
Elevage	99,8	104,3	108,2	110,3	109,8	114,3	118,9	125,3	129,4	131,4	
Pêche	29,8	30,8	31,3	31,9	33,2	35,9	37,8	42,3	44,7	40,1	
Forêt	12,9	12	12,3	1,6	11,3	11,5	11,8	12	12,4	11,4	
Secteur secondaire	276,9	271,7	284,8	278,6	279,1	306,3	328,7	349,8	381,1	400,5	
Industrie extractive	4,2	3,2	3,3	2,7	3,3	3,3	2,9	3,2	3,1	5,8	
autres industries	187,4	182,6	189,9	187,2	180,7	198,2	208,9	218	234,1	258,5	
Huileries	10,8	8,9	10,1	7,6	7,8	8,5	7,9	6,3	7,6	9,5	
Energie	28,9	29,5	32,1	31,5	28,8	30,2	31,5	33,5	36	34,3	
BTP	45,7	47,5	49,3	49,6	58,6	65,9	77,4	88,9	100,2	92,4	
Secteur tertiaire	901,5	906,7	928,4	920,4	741,1	781,5	823,3	895,1	968,9	1218,3	
Transports	152,2	149,9	154,1	150,2	168,1	176,3	183,3	205,3	231,7	242,2	
Commerce	328,6	335,8	345,2	334,9	310,0	326,4	344,7	370,2	390,8	426,5	
Administration	180,4	178,9	179,7	184,9	159,3	160,6	161,9	163,2	164,5	171,5	
autres services	240,3	242,1	249,4	250,4	263,0	278,8	295,2	319,6	346,3	378,2	

Gouvernement Sénégal/FMI, BM (SPA)

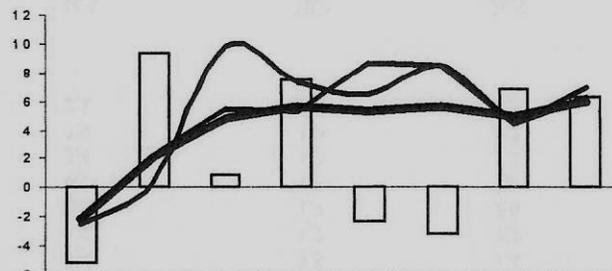
REPARTITION SECTORIELLE DU PIB EN 1990



REPARTITION SECTORIELLE DU PIB EN 1998



Taux de croissance



	93	94	95	96	97	1998	1999	2000
primaire	-5,2	9,31	0,83	7,5	-2,22	-3,2	6,8	6,2
secondaire	-2,51	0,47	9,76	7,31	6,41	8,5	4,9	7
tertiaire	-2,1	2,2	5,46	5,35	8,7	8,5	4,5	6,3
PIB	-2,1	2	4,8	5,6	5,2	5,69	5	6

Taux de croissance du PIB & du PIB par habitant (en%)

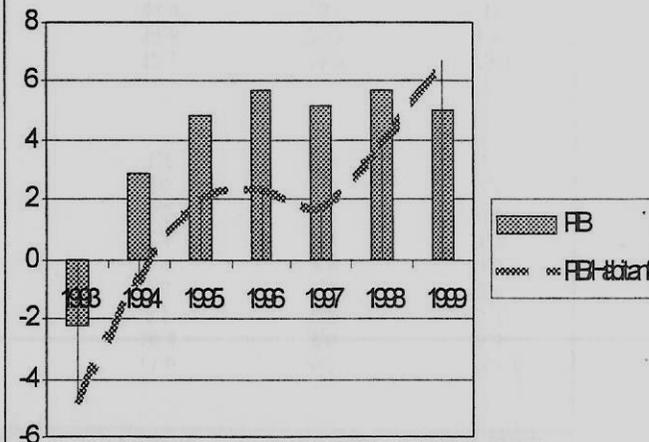


TABLE XVI	Développement Humain Durable										
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
IDH 1991											
I.niveau d'éducation	0,339	0,587	0,245	0,185	0,283	0,185	0,229	0,521	0,316	0,416	0,181
I.niveau de longévité	0,583	0,633	0,633	0,616	0,6	0,466	0,400	0,616	0,583	0,466	0,583
I.niveau de revenu	0,181	0,299	0,144	0,162	0,187	0,106	0,071	0,111	0,033	0,087	0,131
Valeur de l'IDH	0,367	0,506	0,340	0,321	0,357	0,252	0,233	0,416	0,311	0,339	0,298
IPH 1995											
Probabilités de décès < 40 ans	36,86	26,35	30,03	30,03	32,48	48,8	62	30,38	34,64	48,8	34,64
% adultes analphabètes	68,5	43,4	73	81,73	73,5	83,2	73	54,9	68,5	43,4	84,1
% pop. Privée d'eau potable	33	3	33	11	17	61	88	76	45	51	31
% pop. Privé de services de santé	21,2	0	58,7	77,1	46,5	75,4	88,5	72,1	87,6	81	83,9
taux de malnutrition (%)	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Dénuement économique	25,41	4,66	38,23	37,38	30,52	54,15	70,12	58,71	51,23	54,15	46,99
Valeur de l'IPH	50	32,19	53,98	59,29	53,51	65,70	68,68	50,91	54,98	65,70	62,65
IPC 1995											
Taux de malnutrition (poids/âge)	22	11	23	24	28	26	34	28	21	26	26
Taux d'analphabétisme (%)	77,1	53,2	77	89,5	80,7	89,3	90,1	68	77	89,3	91,6
Taux de naissance non suivie par du personnel de santé spécialisé	53	10	70	55	67	67	62	62	70	67	55
Valeur de l'IPC	50,7	24,73	56,67	56,17	58,57	60,77	62,03	52,66	56	60,77	57,53
Input niveau de longévité											
Taux de mortalité infantile (pour mille)	60	84	51	53	56	81	97	53	59	81	58
Espérance de vie/ hommes (an)	58	61	60	59	59	53	49	59	58	53	58
Espérance de vie/ femmes (an)	61	65	64	63	62	55	50	63	61	55	62
Input niveau d'éducation											
Alphabétisation hommes (%)	32,2	60	7,9	13,7	26,4	17,4	21,5	58,5	24,3	60,6	12,4
Alphabétisation femmes (%)	19,7	44	2,5	6,94	15,2	8,00	8,2	29,9	13,64	44,3	5,7
Scolarisation hommes (%)	51,5	80,4	55,2	35,6	49,9	36,9	45,7	73,7	40,1	36,2	24,9
Scolarisation femmes (%)	38,3	69,3	40,9	20,9	39,3	22,4	21,1	57,2	28,5	24,6	15,3
Input niveau de revenu											
Revenu par habitant (FCFA)	83 340	169 407	66 826	74 401	86 440	53 264	43 049	54 719	34 450	47 367	61 911
Revenu agricole	47 210	214 430	51 949	33 041	57 190	28 066	31 835	59 341	45 290	161 765	20 729

Source : EOI 1996 UNICEF, MEFP & Table de Mortalités / RGPH 1988, MEN/DPRE / ESP 1991, MEFP, DPS / EDS 1992

Méthodologie utilisée pour le calcul de l'espérance de vie :

Les statistiques officielles ne fournissent pas les espérances de vie par région. L'espérance de vie a été obtenue par la combinaison de deux sources statistiques :

1 - utiliser le taux de mortalité par âge : par exemple la probabilité de décéder avant l'âge de 1 an (taux de mortalité infantile). Le taux de mortalité infantile (0-1 an) est donné par les estimations de l'UNICEF. Le taux de mortalité infantile (0-1 an) est donné par les estimations de l'UNICEF. Le taux de mortalité infantile est de 60 pour mille.

2 - Chercher dans les tables types de mortalité des Nations Unies le schéma qui correspond au cas du Sénégal. Il existe cinq schémas du Chili, le schéma d'Asie du Sud, le schéma d'Extrême orient et le schéma général.

3- Placer le TMI% générale (TMI Sénégal = 60/1000) dans la table de mortalité plus précisément au premier rang de la deuxième colonne est d'obtenir la valeur de l'espérance de vie à la huitième colonne du même rang.

Le choix du schéma est celui qui, pour un taux de mortalité infantile générale donné, présente une espérance de vie qui se rapproche du cas sénégalais : C'est le cas du modèle d'Extrême orient. Au Sénégal, pour un taux de mortalité infantile de 60 pour mille, nous avons une espérance de vie de 58 ans pour les hommes et de 61 ans pour les femmes. L'espérance de vie confondue se situe entre l'espérance de vie des femmes et des hommes.

4 - introduire les TMIs par région dans la table de mortalité du schéma d'Extrême orient plus précisément au premier rang de la deuxième colonne pour obtenir la valeur de l'espérance de vie à la huitième colonne du même rang. C'est par le biais de la relation étroite entre le taux de mortalité par âge et le quotient de mortalité par âge que l'on peut obtenir à travers la table de mortalité l'espérance de vie. De ces données, on tire une estimation de l'espérance de vie à la naissance pour chaque région qui subit un lissage autour de l'espérance de vie.

TABLE X	EMPLOI										
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Répartition régionale de la population occupée par catégorie (en %)											
Tx d'activités en%	47,1	42	45,8	45,5	32,4	54	57	45,8	52,8	52,2	43,5
Employés	0,8	1	1	0,78	0,9	0,5	0,3	0,7	0,5	1,4	0,6
Salarié	14,2	42,2	11,8	4,75	13,3	4,73	2,5	16,8	5,58	6,5	5,1
Indépendant	50,5	29,8	49,4	52,4	54,6	47,2	61,7	58,9	56,9	60,7	58,1
Aide familiale	25	2,8	28,5	38,15	22,7	2	32,6	13,8	34,1	26	30
Apprentis	6	15,6	6,9	2,38	4,6	2	1,5	7,3	1,9	3,7	4,1
Autres	3,5	9	2,5	1,4	3,9		1,4	2,6	1,1	1,8	1,9
Répartition régionale des taux de chômage (en %)											
Tx de chômage 1988	8,9	24,1	6,6	5,91	12,1	3,51	5,5	7,4	3,9	3,8	8,1
Tx de chômage 1991	10,6	27	9,3	4,8	12,1	3,5	2,6	7,4	2,1	3,9	5
Recensement général des demandeurs d'emploi RGDE (sur effectifs 157 .063 demandeurs d'emploi)											
Répartitions des D.E (%)	20,8	9,2	8,7	15,3	4	10,1	7,7	10,5	6,6	7	
RGDE selon le sexe F / H (%)	36 / 64	35,7 / 64,3	47,1 / 52,9	36,4 / 63,6	15,3 / 84,7	38,8 / 61,2	32,3 / 67,7	33,9 / 66,1	29,6 / 70,4	47,8 / 52,2	
RGDE selon l'âge											
- de 35 ans	71,9	60,4	51,4	49,9	55,3	47,1	48,3	55,0	54,4	44,6	
35 à 45 ans	18,7	22,4	23,1	22,5	25,2	25,7	24,3	23,8	23,6	25,0	
45 à 60 ans	7,8	13,6	19,2	19,4	16,4	22,3	19,8	15,4	17,7	22,8	
60 ans et plus	1,6	3,6	6,2	8,2	3,2	4,9	7,6	5,8	4,2	7,6	
RGDE selon la situation											
matrimoniale	61,2	45,6	25,3	29,1	31,7	20,7	38,0	32,4	32,2	20,9	
Célibataire	34,3	51,6	71,2	66,7	66,0	76,3	57,7	65,0	64,3	76,4	
Marié	3,6	2,0	2,5	2,4	1,5	1,0	1,7	1,6	2,3	1,7	
Divorcé	0,8	0,8	1,1	1,8	0,8	2,0	2,6	1,1	1,1	1,0	
Veuf											
RGDE selon le nombre d'enfants											
à charge	pas	58,5	47,2	29,3	34,3	34,5	22,4	30,6	32,0	35,3	23,6
d'enfant		27,4	28,5	38,0	33,3	37,9	36,0	32,1	30,7	33,9	36,5
1 à 5 enfants		12,4	21,2	27,8	27,5	22,6	34,9	30,8	30,6	26,0	35,1
5 à 10 enfants		1,7	3,1	4,8	4,8	5,0	6,7	6,5	6,6	4,8	4,8
10 enfants et +											
RGDE selon l'occupation actuelle											
Employeur	19,7	7,0	7,6	25,2	7,4	4,1	5,9	11,0	5,3	6,8	
Indépendant	9,3	8,3	4,1	29	5,8	11,7	3,5	10,0	6,4	11,8	
Salarié	24,8	7,6	4,8	16	5	7,5	3,7	11,6	11,1	8,0	
Stagiaire	48,9	10,9	0,9	13,1	1,7	3,2	9,2	3,3	4,3	4,6	
Aide familial	10,5	9,6	13,7	14,4	5,2	12,6	3,0	11,8	7,0	12,1	
Apprenti	25,7	16,4	5,1	12	4,8	8,8	7,4	8,5	6,6	4,6	
Chômeur	22,4	9,8	9,7	11,5	3,6	9,4	9,1	11,4	6,5	6,7	
Etudiant	58,5	9,6	0,7	5,6	1,4	7,5	5,8	3,4	4,9	2,6	
Retraite	26,4	9,1	2,9	24,8	4,9	7,9	4,9	7,5	7,0	4,6	
Autres	20,8	4,3	6,2	28,4	3,8	13,1	8,6	6,5	7,6	1,0	

RGPH 1988, RGDE 1999

TABLE XIX INDICATEURS MACRO ECONOMIQUES

	SENEGAL	COTE D'IVOIRE	MALI	NIGER	TOGO	BURKINA FASO	BENIN	GUNEE BISSAU
PIB milliards CFA 1998	2727,5	6492,5	1550,3	1208,9	890,6	1584,8	1372,7	121,3
Agriculture en % du PIB	17,4	26	46,9	41,4	42,1	33,3	38,6	62,4
Industrie en % du PIB	24,1	22,7	17,5	17,0	21,1	27,2	13,5	12,7
Services en % du PIB	58,5	51,3	35,6	41,7	36,8	39,5	47,9	24,9
Consommation privée en % du PIB	74,8	64,8	77	83,9	81,2	73,0	82,1	99,6
Consommation publique en % du PIB	10,3	10,6	13	12,7	11,3	14,7	9,7	91,3
Population active par secteur 1996								
agriculture	77	49	80	86	67	84	54	79
industrie	7	14	3	2	12	5	10	5
services	16	37	17	12	21	11	36	16
taux de croissance annuel moyen %								
1998	5,7	5,4	4,3	8,8	-1,3	8,9	4,4	-28,1
1980-1990	2,7	-0,4	0,2	0,6	2,4	3,1	3,1	2,9
1991-1999	3,1	3,1	4,1	2,4	2,1	4,3	4,7	0,8
Epargne nationale en % du PIB								
1999	16,4	14,8	23,8	7,8	5,6	17,9	11,2	-0,2
1991-1999	10,8	6,2	21,6	6,3	8,1	15,9	11,7	6,3
Investissement intérieur brut en % du PIB								
1999	21,3	18,6	25,7	11,5	15,7	24,4	17,9	26,9
1991-1999	17,2	12,8	24,8	9,0	14,8	22,7	16,6	26,3
Termes de l'échange (1995=100)								
1999	109,4	79,0	102,7	107,0	119,3	96,9	99,1	107,2
1991-1999	-0,2	0,6	-2,4	-1,0	0,5	0,0	-0,9	-0,8
Solde des comptes courants en % du PIB								
1999	-5,1	-3,6	-8,5	-1,5	-6,7	-11,9	-6,2	-31,1
1991-1999	-6,3	-6,5	-10,1	-3,1	-6,3	-7,4	-4,9	-20,5
Solde global des finances publique en % du PIB								
1999	-1,9	-1,5	-3,5	2,4	-5,8	-5,7	0,5	-21,0
1991-1999	-1,0	-6,0	-3,1	-1,6	-7,0	-3,2	-1,4	-13,9
Solde commercial en MDS fCFA								
1999	-160,9	785	-7,3	-21,1	-18,6	-152,6	-98,9	-14,9
Masse monétaire (m2) en variation annuelle en %								
1999	10,5	8,3	9,0	11,5	3,1	10,5	9,0	14,9
1991-1999	8,6	10,0	13,1	-3,8	4,2	11,4	10,5	50,1
Dette extérieure totale en Millions \$ us								
1998	3350,7	14565,2	2993,8	1564,8	1409,7	1415,5	1338,0	913,2
Service de la dette en Millions de \$ us	268,6	2029,0	123,9	39,1	37,5	60,5	52,7	6,5
Aide publique au Développement								
Us Millions	502,1	798,3	349,3	291,4	128,4	397	210,4	95,7
% du PIB	10,6	7,8	13,2	15	8,6	15,6	9,2	50,5
par habitant	55,6	55,1	33,0	28,7	28,8	37	35,3	82,4

TABLE VIII DEMOCRATIE & PARTICIPATION											
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Eléctions législatives (%)											
	PS	PDS	LD-MPT	JLS	PIT	Ligue démocratique	URD	AJ/PADS			
1988	71,3	24,7	1,4		0,8						
1993	56,6	30,2	4,1	4,9	3						
1998	50,1	19,1	3,9				13,2	5			
Eléctions présidentielles (en %)											
	Abdou Diouf	Abdoulaye Wade	Landing Savané	Djibo Ka	Moustapha Niassé	Autres					
1988	73,2	25,8	0,3			0,7					
1993	58,4	32	2,9			6,7					
2000 / 1 ^{er}	41,30	31,01		7,08		16,67	3,9				
2000/2 ^{ème}	41,51	58,49									

SOURCE : COURT CONSTITUTIONNEL

EVOLUTION DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DE 1978 -2000

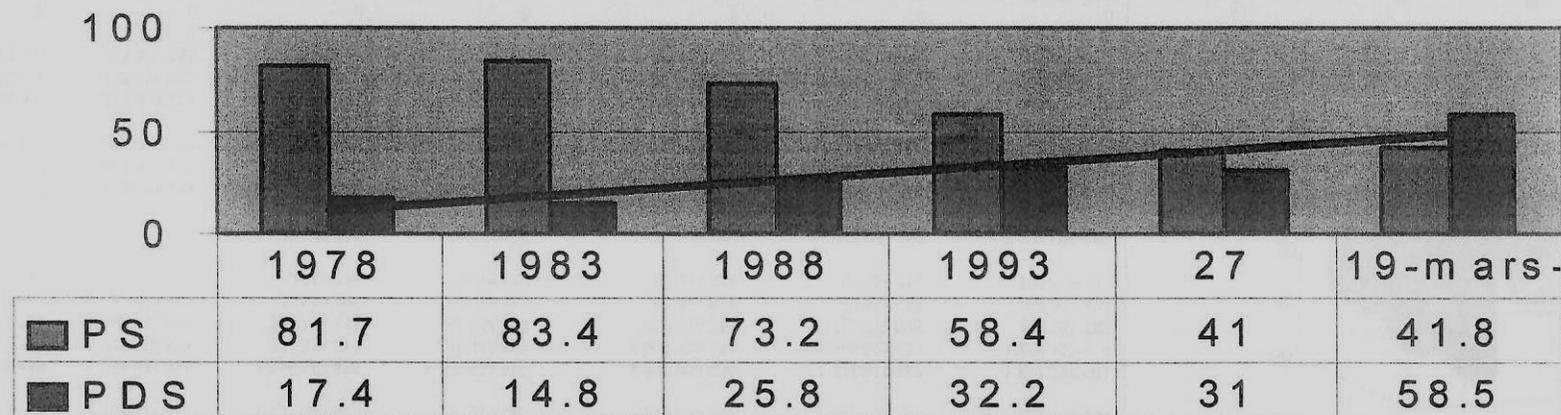


TABLE XI INFRASTRUCTURES											
	SENEGAL	DAKAR	THIES	LOUGA	SAINT LOUIS	TAMBACOUNDA	KOLDA	ZIGUINCHOR	FATICK	KAOLACK	DIOURBEL
Informations générales											
Superficie en km ²	196 722	550	6 601	29 188	44 127	59 602	21 011	7339	7935	16 010	4 359
en % du total	100	0,28	3,34	14,76	22,32	30,15	10,63	3,71	4,01	8,1	2,2
Distance /Dakar		0	70	193	264	467	574	454		192	146
Port		1	0	0	1	0	0	1	0	2	0
Aérodrome		1	0	0	4	7	1	2	0	0	0
Pluviométrie mm		406,8	475,4	324,5	256,7	762,7	1015,5	1228,6	565,4	602,9	510,4
Superficie cultivable /ha	1 860 600	31 000	370 000		110 860	4 912 320	241 180	67 487	248 394	760 904	61,55
% super. Cult. vivrières	53,8		67	51,6	88,8	49,6	60,4	42,5	64,2	11,75	4,85
% Cheptel bovin	2 464 000	0,58	5,48	13,47	14,93	20	16,38	4,8	7,76	16,2	3,80
% cheptel ovin & caprin	5 947 000	1,92	3,82	23,4	14,10	21,5	6,53	2,3	6,43		3
tx de classement forêt	31,71	7,2	14,9	45	39,3	41	21	15,88	11		

Direction de l'Aménagement du Territoire PNUD/ Projet Sen 87 011